

淡江大學法國語文學系碩士班

碩士論文

指導教授：梁蓉

共同指導教授：Isabelle Garnier

法語推廣研究：以里昂法國文化  
協會及台灣法國文化協會為例

研究生：葉青青 撰

中華民國 105 年 6 月

**Université Jean Moulin Lyon III**  
**Faculté des Lettres et Civilisations**

**Le rayonnement de la langue française parmi les étrangers.**  
**Étude de cas : l'Alliance française de Lyon et de Taiwan depuis**  
**leur création**

Mémoire de soutenance de Diplôme Master 2 ès Lettres  
Spécialité Lettres Modernes, Parcours Études Françaises Polyvalentes

Présenté par :  
YEH Ching-Ching

Sous la direction de :  
Madame Isabelle GARNIER – Université Jean Moulin Lyon III  
Madame Zong LIANG – Université de Tamkang

Soutenu le 20 juin 2016

## Remerciement

J'adresse mes remerciements aux personnes et aux institutions qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie Madame Zong LIANG et Madame Isabelle GARNIER. En tant que Directrices de mémoire, elles m'ont guidée dans mon travail et m'ont aidé à trouver des solutions pour avancer. Grâce à leurs aides et leurs encouragements, je peux terminer ce mémoire et enrichir mes connaissances. Ensuite, je remercie les Alliance française de Lyon et de Taïwan, ainsi que le CPU, qui m'ont permis de proposer mes questionnaires à leurs étudiants.

Je remercie aussi Monsieur Olivier GROBON, Madame Danielle GONDARD qui m'ont aidé à corriger les fautes de française, et mes amis à Lyon et à Taïwan qui m'ont donné des conseils et m'ont encouragé à insister jusqu'à la fin.

Enfin, je souhaite particulièrement remercier ma mère et mes soeurs, qui m'ont proposé toutes leur aide, sans elles, je n'aurais pas pu terminer ce mémoire.

Merci à toutes et à tous.

## 中文摘要

論文名稱：法語推廣研究：以里昂法國文 頁數：97

化協會及台灣法國文化協會為例

校系(所)組別：淡江大學 法國語文 學系碩士班

畢業時間及提要別：104 學年度第 2 學期 碩士學位論文提要

研究生：葉青青

指導教授：梁蓉、Isabelle Garnier

論文提要內容：

法國以她的文化發展在世界上享有崇高的名氣。在文化傳播方面也不遺餘力。文化的傳播管道有很多，本論文探討以語言作為文化傳播之途徑，研究法國第一個國際性文化機構—法國文化協會之發展及透過問卷方式了解其實質之影響。

第一章，我們先介紹法國語言的發展及對外傳播的過程。從十六世紀法文首次被納入國家的一部分開始，直到第五共和國第一個文化部的創立。第二章我們開始進入法國文化協會的發展過程及營運模式，並以里昂法國文化協會及台灣法國文化協會為個例，探討法語在法國本土及在國外對外國人之推廣成效。第三章節，為了能更加瞭解法國文化協會之實行方式，我們將之與另外兩個機構作比較。首先是里昂當地同樣作為語言與文化傳播的機構—Le CPU。接著是受到法國文化協會啟發的機構之一，由中國政府成立之國際性語言傳播機構—孔子學院。

最後，經由以上的比較及研究，本文末節將提出其可改善之處及實質的建議。

關鍵詞：法語、法國文化協會、le CPU、孔子學院、語言及文化之傳播

表單編號：ATRX-Q03-001-FM030-02

## Abstract

**Title of Thesis:** Recherche of promotion policy of France language, a case on Alliance française in Lyon and Alliance française in Taiwan. **Total pages:97**

**Key word:** France, Alliance française, le CPU, Institut Confucius, language and culture propagation

**Name of Institute:** Department of French  
Jean-Moulin Lyon III University

**Graduate date:** June 2016 **Degree conferred:** Master of French

**Name of student:** Ching-Ching YEH **Advisor:** Zong Liang  
葉青青 Isabelle Garnier

### Abstract:

France is famous for their cultural development, especially in terms of cultural diffusion. There are many ways to spread one culture, in this study, researcher will discover how France propagate their culture through their language, especially through the Alliance française.

French language had been register as official language by the French government since the 16<sup>th</sup> century and become commonly used in many countries, particularly in European continent.

Alliance française is the first international cultural institution who promote French language and French culture. This study will discover the way it promote French language and French culture to foreigner, and will also see if the result of this promote have reach its goal by distributing the questionnaire to their students.

To deepen this research, study also propose two institutions to compare with: le CPU and Institut Confucius, which also promote French and French culture to foreigner in Lyon, and the other promote Chinese language and Chinese culture in the similar way as Alliance française.

表單編號：ATRX-Q03-001-FM031-01

## RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

La France acquiert une place importante dans le monde par sa réputation dans le champ culturel. L'un des moyens pour réaliser son rayonnement culturel est l'enseignement linguistique. Dans ce mémoire, nous découvrirons l'origine du développement de la langue française en France et de son expansion hors de France, particulièrement avec le cas de l'Alliance française. Nous étudierons les propositions de l'Alliance française de Lyon ainsi que de celle de Taïwan pour diffuser la langue et la culture françaises et les résultats de l'enquête auprès des étudiants des deux associations pour la réalisation de ce rayonnement. Nous ferons aussi la comparaison des résultats de l'Alliance française et du CPU, autre association enseignant la langue et la culture françaises à Lyon, pour élargir le champ de notre étude.

Nous comparerons également le mode de gestion de l'Alliance française et de l'Institut Confucius, autre association qui, avec des moyens similaires, a pour but de propager la langue et la culture chinoises. A travers ces résultats, nous pourrions observer si l'Alliance française atteint ses objectifs, et quels sont les points qu'elle pourrait optimiser.

Mot clé : La langue française, l'Alliance française, le CPU, l'Institut Confucius, le rayonnement linguistique et culturel.

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Table des matières.....</b>   | <b>v</b>  |
| <b>Liste des tableaux et des schémas .....</b>   | <b>vi</b> |
| <b>Introduction.....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>Première partie : Les politiques culturelles françaises sur le rayonnement de la langue .....</b>   | <b>5</b>  |
| 1. L’officialisation de la langue française dès le XVI <sup>e</sup> siècle .....   | 7         |
| 2. La langue comme langue internationale dans la haute société sous le régime du roi Soleil .....  | 11        |
| 3. Le français après La Révolution .....   | 15        |
| 4. La création du ministère de la Culture sous la V <sup>e</sup> République .....  | 19        |
| 5. La politique extérieure française .....   | 22        |
| 6. Les associations pour l’enseignement du français .....  | 27        |
| <b>Deuxième partie : Le cas des associations propageant la langue française : l’Alliance française de Lyon et de Taïwan .....</b>                        | <b>31</b> |
| 1. La création de l’Alliance française .....   | 32        |
| 2. Le mode de gestion de l’Alliance française .....  | 40        |
| 3. L’Alliance française à Lyon .....   | 43        |
| 4. L’Alliance française à Taïwan .....   | 52        |
| 5. La comparaison entre l’Alliance française de Lyon et de Taïwan .....  | 60        |
| <b>Troisième partie : La comparaison avec d’autres associations et une proposition de moyens pour le rayonnement de la langue et de la culture .....</b> | <b>64</b> |
| 1. Comparaison avec une autre association du rayonnement de la langue française : le cas du CPU..  | 65        |
| 2. Comparaison avec une autre association du rayonnement de la langue chinoise : le cas de l’Institut Confucius .....                                    | 72        |
| 3. Proposition de moyens pour le rayonnement de la langue et de la culture .....   | 77        |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>80</b> |
| <b>Webographie et bibliographie.....</b>   | <b>84</b> |
| <b>Annexe.....</b>   | <b>87</b> |

## Liste des tableaux et des schémas

### Liste des tableaux :

#### Deuxième partie :

Tableau 2.3.1 : Informations sur des cours proposés par l'Alliance Française de Lyon. .... 46

Tableau 2.3.2 : les résultats et les raisons de la volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française. .... 50

Tableau 2.4.1 : Informations sur des cours proposés par l'Alliance Française de Taïwan ..... 54

Tableau 2.4.2 : les résultats et les raisons de la volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française..... 58

#### Troisième partie :

Tableau 3.1.1 : les résultats et les raisons de la volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française..... 69

### Liste des schémas :

#### Deuxième partie :

Schéma 2.3.1 : Origine des étudiants de l'Alliance Française de Lyon..... 45

Schéma 2.3.2 : Ces camemberts nous montrent respectivement : <A> la distribution des sexes entre les étudiants interviewés, <B> la distribution des âges entre les étudiants interviewés, <C> la distribution des nationalités entre les étudiants interviewés, <D> la distribution des niveaux de français (selon le DELF) entre les étudiants interviewés et <E> la distribution des métiers dans leur pays d'origine entre les étudiants interviewés..... 47

Schéma 2.4.1 : Ces camemberts nous montrent respectivement : <A> la distribution des sexes entre les étudiants interviewés, <B> la distribution des âges entre les étudiants interviewés, <C> la distribution des niveaux de français (selon le DELF) entre les étudiants interviewés et <D> la distribution des métiers entre les étudiants interviewés. .... 55

#### Troisième partie :

Schéma 3.1.1 : Ces camemberts nous montrent respectivement : <A> la distribution des sexes entre les étudiants interviewés, <B> la distribution des âges entre les étudiants interviewés, <C> la distribution des nationalités entre les étudiants interviewés, <D> la distribution des niveaux de français (selon le DELF) entre les étudiants interviewés et <E> la distribution des métiers dans leur pays d'origine entre les étudiants interviewés..... 67

## Introduction

Les étrangers sont toujours très attirés par la culture française. L'histoire du développement de la langue et de la culture françaises démontre ce grand succès.

Jules Michelet (1798-1874), l'un des grands historiens du XIX<sup>e</sup> siècle écrit : « L'histoire de France commence avec la langue française. La langue est le signe principal d'une nationalité <sup>1</sup> ». La langue française est incorporée dans l'Etat français dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Ensuite, Louis XIV élève très rapidement le rôle de sa langue et de sa culture. La culture française représente désormais une culture du luxe et de l'élégance dans la haute société européenne. Le français devient une langue internationale, qui est couramment pratiquée dans la haute société. Comme Voltaire (1694-1778) l'écrit : « La langue fut portée sous Louis XIV au plus haut point de perfection dans tous les genres <sup>2</sup> ». En 1959 le premier ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles est créé. Il institutionnalise une politique culturelle française. L'importance de la participation de l'Etat au développement intérieur et à l'expansion extérieure de la culture prend de plus en plus d'importance :

*L'expansion de sa langue, le rayonnement de sa culture et de ses idées, l'attrait de sa littérature, de sa science, de sa technique et de son art, la valeur de ses méthodes de formation des hommes, constituent pour la France, par l'influence qu'elle exerce grâce à eux, des moyens d'action essentiels de sa politique étrangère. L'action culturelle est étroitement liée à l'action politique et économique qu'elle précède, qu'elle appuie et qu'elle complète. Elle contribue directement à la puissance de notre pays sur le plan international.*<sup>3</sup>

L'expansion de la langue et de la culture est un champ considérable pour la France. Non seulement dans son influence au niveau intérieur, mais surtout dans la

---

<sup>1</sup> Jules Michelet, *Histoire de France livre III*, Chamerot, 1861, p. 1.

<sup>2</sup> Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, XXXII « Des beaux-arts », Paris, Gallimard, 1957, p. 43.

<sup>3</sup> Suzanne Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, p. 13.

pratique de son rayonnement extérieur. « La France n'a jamais été plus grande que lorsqu'elle était la France pour les autres<sup>4</sup>. » a dit André Malraux, l'ex-ministre des Affaires culturelles (Ministère de la Culture et de la Communication d'aujourd'hui).

En tant qu'étudiante taïwanaise en France, je suis l'une des bénéficiaires du rayonnement de la langue et de la culture françaises à l'étranger. Le but initial de la rédaction de ce mémoire, est d'apprendre par quel moyen cette langue et cette culture ont le pouvoir d'attirer les étrangers. Pour réaliser ce rayonnement, en plus de l'effort du gouvernement français, il y a beaucoup d'associations qui coopèrent dans le but de diffuser la langue et la culture. Parmi ces associations, le réseau d'Alliances françaises est très réputé au niveau international. L'Alliance française se répand partout dans le monde. Aujourd'hui, selon son site officiel, elle s'implante dans 137 pays et dans cinq continents (y compris le territoire français).

Dans la première partie, nous retracerons le développement de la langue française à partir de son officialisation et jusqu'à aujourd'hui.

Dans la deuxième partie, nous verrons la création de cette association et comment elle fonctionne pour atteindre cette réussite dans le monde. Pour observer plus profondément la réalisation de cette propagation de la langue et de la culture françaises auprès des étrangers, nous prendrons deux cas, respectivement dans le territoire français (l'Alliance française de Lyon) et à l'étranger (l'Alliance française de Taïwan).

A la fin, dans la troisième partie, pour mieux renforcer notre recherche sur le fonctionnement de l'Alliance française, nous travaillerons également sur d'autres cas d'associations : le CPU, qui diffuse aussi la langue et la culture françaises à Lyon

---

<sup>4</sup>André Malraux, *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la Maison de la culture d'Amiens*, le 19 mars 1966.  
[http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/andre-malraux/discours\\_politique\\_culture/maison\\_culture\\_amiens.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/andre-malraux/discours_politique_culture/maison_culture_amiens.asp)

ainsi que l'Institut Confucius, qui fait la propagation de la langue et de la culture chinoises avec un fonctionnement qui ressemble à celui de l'Alliance française.

Ensuite, à travers ces études, nous nous poserons les questions suivantes : Est-ce que les résultats de l'Alliance française, particulièrement celle de Lyon et celle de Taïwan, atteignent vraiment leur but de diffusion de la langue et la culture françaises ? Et quels moyens proposent-elles aux étrangers pour y parvenir?

Dans ce mémoire, nous allons comprendre comment la France fait rayonner sa langue et sa culture auprès des étrangers, spécialement à travers l'Alliance française et nous verrons si elle y parvient.

## **Méthodologie**

Pour dégager un résultat sur la propagation linguistique et culturelle de la France aux étrangers à travers l'Alliance française, rien n'est plus naturel que de poser des questions aux dits étrangers. Plutôt que des recherches théoriques, nous utiliserons le questionnaire comme moyen d'enquête qualitative pour dégager des résultats.

Nous avons réalisé les enquêtes auprès d'étudiants de trois établissements qui enseignent la langue française : l'Alliance française de Lyon, l'Alliance française de Taïwan et Le Coup de Pouce – Université de Lyon (le CPU). La première partie de l'enquête, à l'Alliance française de Taïwan, s'est déroulée entre juin et août 2015. La deuxième partie de l'enquêtes, à l'Alliance française de Lyon, a eu lieu de janvier à mars 2016. Et la troisième partie, au CPU de Lyon, a été réalisée de février à avril 2016.

L'enquête auprès des étudiants de l'Alliance française de Lyon et du CPU porte sur échantillon d'étrangers influencés par le rayonnement de la langue et de la culture françaises en France. En revanche, celle de l'Alliance française de Taïwan porte sur un échantillon d'étudiants taïwanais qui apprennent la langue et la culture françaises à

Taiwan.

Pour réaliser l'enquête, nous avons interrogé trente étudiants dans chaque établissement (homme ou femme, d'âge, de nationalité, de métier et de niveaux de français divers).

Après des questions fermées pour les informations personnelles des étudiants (sexe, âge, nationalité, métier, niveau de français selon le DELF), il y avait des questions ouvertes sur la motivation de l'apprentissage du français, sur la raison du choix de l'établissement, les influences linguistiques et culturelles à travers les cours proposés et la volonté des étudiants à participer à la propagation de la culture française. Nous avons proposé deux annexes à la fin de ce mémoire : deux exemplaires du questionnaire concernant l'Alliance française de Lyon et celle de Taiwan (les questionnaires pour les apprenants de l'Alliance de Lyon et ceux du CPU sont les mêmes) et trois tableaux avec tous les réponses de ces questionnaires de trois associations (l'Alliance française de Lyon, celle de Taiwan et le CPU).

Nous avons complété ces questionnaires en face à face avec les étudiants de ces trois établissements. L'interrogation directe nous a permis de recueillir leurs réponses de façon spontanée et sincère.

## **Première partie :**

### **Les politiques culturelles françaises sur le rayonnement de la langue**

Avant la tendance à la mondialisation de notre époque, l'évolution des relations internationales commence par celle de l'amitié, de l'inimitié, ou de l'alliance entre les dirigeants d'Etats ou des royaumes. Puis cette évolution se passe dans la nation, les compétitions économiques au XIX<sup>e</sup> siècle accélèrent cette tendance. Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, l'importance des relations internationales, surtout dans le domaine culturel croît sans cesse. Suzanne Balous mentionne dans son livre :

*Le XIX<sup>e</sup> siècle vit apparaître les compétences économiques, la conquête des marchés, la recherche des sources de matières premières. Le fait nouveau du XX<sup>e</sup> siècle est l'importance croissante prise par les relations culturelles dans la vie internationale.<sup>5</sup>*

La mondialisation culturelle devient plus qu'une tendance, elle est bien réelle. Nous assistons maintenant au combat des cultures. Selon Joseph S. Nye (1937- ), un analyste et théoricien des Relations Internationales américain, aujourd'hui, nous assistons à un combat, dans lequel l'attraction culturelle se substitue à l'armée d'un Etat :

*Aujourd'hui, le plus important ce n'est pas notre armée, mais le fait qu'un million et demi d'étrangers viennent chez nous suivre des études, que des millions d'autres souhaitent voir des films américains et adopter l'« American way of life ». Ceux sur qui nous exerçons une fascination ne nous feront jamais la guerre, au contraire ceux sur qui nous n'exerçons aucun pouvoir attractif (les islamistes, par exemple) peuvent constituer une menace. Dans l'histoire, c'est le pouvoir coercitif qui donne aux Etats la confiance en eux-mêmes qui les rend attractifs. Mais le pouvoir attractif peut persister au-delà du pouvoir coercitif.<sup>6</sup>*

---

<sup>5</sup> Suzanne Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, p. 11.

<sup>6</sup> Traduction par Réseau Voltaire, Joseph S. Nye, *The Boston Globe (USA)* 6 août " Hard power, soft power", Journal de la guerre en Europe, août 1999.  
<http://www.voltairenet.org/article6741.html>

Dans la première partie, nous allons voir la trace du développement du français au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui en France et hors de France. De son officialisation en France à son expansion hors de France.



# Chapitre I

## L'officialisation de la langue française dès le XVI<sup>e</sup> siècle

Le parcours d'une langue est toujours long et compliqué. Pour la langue française, qui est une langue romane, autrement dit, qui se compose de bas latin, elle devient la langue représentative d'un Etat à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le roi François I<sup>er</sup> a été considéré comme le premier monarque protecteur des arts et des lettres. Il a créé, en 1530, le Collège des Lecteurs royaux (futur Collège de France) pour soutenir les professeurs de langue rares pendant la Renaissance. Il leur permet de séjourner et de travailler dans les palais en France. Léonard de Vinci est l'un des illustres bénéficiaires de la protection. Cet acte est un signe que la vision de la culture commence à être considérée comme un instrument politique. Nous y trouvons des lecteurs divers, par exemple deux lecteurs pour le grec et trois pour l'hébreu. Le Collège est la première institution étatique en France, le symbole du respect et de la quête du savoir du roi.

Plus tard, pour mieux ménager cet immense royaume, François I<sup>er</sup> constitue une monarchie absolue centralisée en matière de gestion de l'Etat et d'imposition de la langue française. François I<sup>er</sup> a décidé de faire de la langue française le langage maternel du territoire à la place du latin dans la rédaction des textes officiels (la promulgation le 15 août 1539 de l'Edit de Villers-Cotterêts). Le français est désormais devenu la langue des tribunaux et a été encouragé dans l'expression littéraire et poétique.

Selon ses articles 110 et 111, l'ordonnance de Villers-Cotterêts décide de l'usage du français dans les actes officiels :

*art. 110. Que les arretz soient clers et entendibles Et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz arretz. Nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faictz et escriptz si*

*clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aucune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretacion*<sup>7</sup>. (moyen français)

*(Que les arrêts soient clairs et compréhensibles, et afin qu'il n'y ait pas de raison de douter sur le sens de ces arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement qu'il ne puisse y avoir aucune ambigüité ou incertitude, ni de raison d'en demander une explication*<sup>8</sup>).

*art. 111. De prononcer et expedier tous actes en langaige françoys Et pour ce que telles choses sont souventesfoys advenues sur l'intelligence des motz latins contenuz es dictz arretz. Nous voulons que doresenavant tous arretz ensemble toutes aultres procedures, soient de nous cours souveraines ou aultres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commisions, sentences, testamens et aultres quelzconques actes et exploictz de justice ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel francoys et non aultrement*<sup>9</sup>. (moyen français)

*(De dire et faire tous les actes en langue française Et parce que de telles choses sont arrivées très souvent, à propos de la [mauvaise] compréhension des mots latins utilisés dans les arrêts, nous voulons que dorénavant tous les arrêts et autres procédures, que ce soit de nos cours souveraines ou autres, subalternes et inférieures, ou que ce soit sur les registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments et tous les autres actes et exploits de justice ou de droit, que tous ces actes soient dits, écrits et donnés aux parties en langue maternelle française, et pas autrement*<sup>10</sup>.)

L'utilisation de la langue française a remplacé la langue latine, qui doit être exprimée clairement et de manière compréhensible dans le domaine de l'administration, de la justice et tous les actes nationaux.

L'imposition d'une langue unie influence dans des domaines divers le peuple français. L'ordonnance de Villers-Cotterêts instaure une manière de gestion de l'Etat flamboyant neuf, et crée une « manière de vivre », qui deviendra « la culture ». Nous pourrions le voir de toute évidence dans la littérature française.

En 1543, François I<sup>er</sup> a créé l'Imprimerie royale pour publier des ouvrages en

---

<sup>7</sup> [http://rocheforte.free.fr/403/?Histoire\\_\\_\\_Ordonnance\\_de\\_Villers-Cotterets](http://rocheforte.free.fr/403/?Histoire___Ordonnance_de_Villers-Cotterets)

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*

grec, en hébreu et en français, en plus du latin. Le titre d'« imprimeur royal pour honorer la langue françoise », est conféré par le roi à Denys Janot, un imprimeur parisien. Il a aussi reçu, du roi, un compliment écrit : « ... avons retenu et retenons, par ces présentes, nostre imprimeur en ladicte langue françoise : pour doresnavant imprimer bien et deument en bon caractère et le plus correctement que faire se pourra, les livres qui sont et seront composez, et qu'il pourra recouvrer en ladicte langue.<sup>11</sup> ». Cette action a apporté une grande contribution à la diffusion de la langue française comme langue maternelle en France. 80% des livres imprimés sont en latin avant 1550 en France, et ce pourcentage a baissé 30% en 1575. C'est dire la rapidité de la vulgarisation du français qui a apporté l'augmentation du besoin des livres français.

Dix ans après l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1549, la *Deffence et Illustration de la langue françoise* (Défense et illustration de la langue française) de Joachim du Bellay apparaît. Il proclame l'excellence et la prééminence du français en matière de poésie. Evidemment, l'attachement ferme de la langue française répond à une exigence à la fois politique, juridique et littéraire. Au siècle suivant, cette exigence conduira la création de l'Académie française. Cette création, en 1635, par le cardinal de Richelieu marque une date importante dans l'histoire de la culture française :

« ... une des plus glorieuses marques de la félicité d'un État était que les sciences et les arts y fleurissent et que les lettres y fussent en honneur aussi bien que les armes<sup>12</sup> ». Cette citation se trouve dans lettres patentes de fondation de l'Académie française en 1635, promulguée sous le règne de Louis XIII. C'est la première fois que les lettres prennent un rôle éminent dans l'Etat. La charge de l'Académie française est

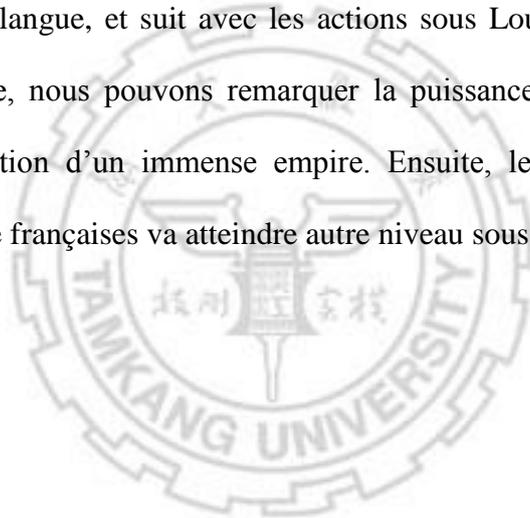
---

<sup>11</sup> BENTOLILA Alain, *La Langue française pour les Nuls*, Pour les Nuls Culture Générale, 2012.

<sup>12</sup> SALVADORI Philippe , *La vie culturelle en France aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, Editions OPHRYS, 1999, p. 98.

de faire un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique, et de prendre soin de la langue française. Les lettres ont une importance dans le mouvement intellectuel et artistique. L'Etat royal les traite de vecteur de la protection des intellectuels. Le lancement de l'Académie française établit le statut stable des lettres françaises dans la société, et donc dans l'évolution de la culture française. En 1637, le *Discours de la Méthode* de Descartes ayant été écrit en français, donne à la langue française un rôle d'autre niveau : la langue philosophique.

L'évolution de la langue française a connu beaucoup de changement dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Tout commence par les traités de la langue par le roi François I<sup>er</sup> qui donne le rôle officiel de cette langue, et suit avec les actions sous Louis XIII, qui la raffine. Pendant cette période, nous pouvons remarquer la puissance d'une langue comme vecteur de centralisation d'un immense empire. Ensuite, le développement de la langue et de la culture françaises va atteindre autre niveau sous le règne de Louis XIV.



## **Chapitre 2**

### **La langue comme langue internationale dans la haute société sous le régime du roi Soleil**

La langue française a pris un rôle essentiel dans l'Etat français, surtout pour renforcer la centralisation de la monarchie. La langue a été prise au sérieux par les dirigeants dès François I<sup>er</sup>. Ils ont bien pris des actions pour protéger et raffiner cette langue (par exemple, l'établissement de l'Académie française), et en même temps, élever l'importance de son rôle. Mais elle n'a pas encore été considérée comme l'instrument dans le cadre diplomatique. Jusqu'à l'époque de Louis XIV, la langue et la culture françaises commencent à se développer rapidement, surtout dans l'expansion extérieure de la France.

La France a passé une époque avec beaucoup de prospérité au XVII<sup>e</sup> siècle, nous dirons aussi « le Grand Siècle ». C'est l'une des périodes les plus riches de l'histoire de la France. Le règne de Louis XIV (1643-1715) marque aujourd'hui la période la plus longue en Europe parmi tous les records comptés dans l'histoire. Le cardinal Mazarin, succédant au cardinal Richelieu en tant que principal ministre d'État, Louis XIV réussit à étendre les territoires français. En 1682, Louis XIV installe la cour et le gouvernement à Versailles, qui se situe quelques kilomètres du centre de Paris. Et il décide de concentrer les noblesses dans la vie de cour à Versailles. Il mène tous les pouvoirs, politique, économique et de plus, culture dans ses mains, le roi crée cependant un absolutisme monarchique. La soif du pouvoir pousse Louis XIV à rechercher un rôle hégémonique en Europe par les guerres pendant son règne, mais aussi le succès d'expansion de la langue et de la culture françaises.

En effet, la politique de Louis XIV impose une impulsion à la culture de la France en Europe et à celle d'un empire colonial. Il la traite comme sa propriété personnelle. Le roi montre manifestement son enthousiasme et la prise de

considération de la culture pendant son règne. La création de l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1648 marque que le pouvoir public veuille créer une relation avec les artistes dans son environnement. Non seulement dans le domaine des beaux-arts, mais également l'Académie royale de danse en 1661, A l'instigation de Colbert (1619-1683), l'Académie des inscriptions et belles-lettres est créée en 1663 et l'Académie des sciences en 1666, L'Académie d'opéra est fondée en 1669 dans le but de diffuser l'opéra français auprès du public, à Paris mais et aussi dans d'autres villes du royaume. Et aussi la création de l'Académie royale d'architecture en 1671.

Pour fusionner les deux grandes troupes de théâtre à Paris : l'Hôtel de Bourgogne et l'Hôtel Guénégaud (troupe à laquelle Molière, le grand comédien, appartient), Louis XIV fonde en 1680 la Comédie Française. C'est aussi compté comme une grande décision du souverain de politique culturelle. La Cour en contrôle directement le fonctionnement. Le roi lui demande de jouer uniquement à Paris, et lui confère le monopole sur toutes les pièces françaises (des pièces de théâtre de Molière et de Jean Racine, ainsi que de quelques pièces de Pierre Corneille, Paul Scarron et Jean de Rotrou.).

Louis XIV développe les arts en France, et même suscite l'inspiration et l'imitation des autres pays. Il encourage les constructions des Académies, offre aux artistes le résidence et la subvention royale dans le domaine de l'art, de la littérature, de l'architecture, de la musique, et des sciences, etc. Ses soutiens et ses admirations enrichissent authentiquement la culture en France. Même la création des institutions montre son contrôle culturel, et provoque une influence impressionnante dans le monde. Et conduit le français au sommet dans toute l'Europe.

*La langue fut portée sous Louis XIV au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots*

*nécessaires qui étaient en usage.*<sup>13</sup>

Cet ouvrage de Voltaire marque clairement le changement de niveau de la langue française sous Louis XIV. Mais avec l'époque glorieuse de la reine Victoria d'Angleterre, au XIX<sup>e</sup> siècle et l'importance des Etats-Unis, dans l'expansion culturelle au XX<sup>e</sup> siècle, l'anglais devient aujourd'hui la langue internationale du monde. Mais en fait, avant l'expansion de l'anglais, c'était l'époque prospère du français.

Le *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* que l'abbé Grégoire (1750-1831) a lancé à la Convention le 16 juin 1794 après la Révolution, montre l'universalité de la langue française et son prestige dans le monde, il écrit :

*On connaît les tentatives de la politique romaine pour universaliser sa langue : elle défendait d'en employer d'autre pour haranguer les ambassadeurs étrangers, pour négocier avec eux ; et, malgré ses efforts, elle n'obtint qu'imparfaitement ce qu'un assentiment libre accorde à la langue française. On sait qu'en 1774 elle servit à rédiger le traité entre les Turcs et les Russes. Depuis la paix de Nimègue, elle a été prostituée, pour ainsi dire, aux intrigues des cabinets de l'Europe. Dans sa marche claire et méthodique, la pensée se déroule facilement ; c'est ce qui lui donne un caractère de raison, de probité, que les fourbes eux-mêmes trouvent plus propre à les garantir des ruses diplomatiques.*<sup>14</sup>

Les réalisations de Louis XIV, son goût pour les arts et les lettres, les décors et les agencements richement ouvragés, initient une nouvelle tendance culturelle dans la haute société au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Les comportements, la manière de s'habiller du roi deviennent rapidement en vogue dans toute l'Europe. Le goût du roi représente l'élégance, et le français devient une langue très à la mode et qui incite les nobles européens à se rendre en France. La politique royale de la France (développement

---

<sup>13</sup> Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Paris, Le Livre de Poche, 2005, p. 43.

<sup>14</sup> HAGEGE Claude, *Le français, histoire d'un combat*, Paris, Editions Michel Hagege, 1996, p. 91.

financier et bonne organisation de l'Etat), se caractérise par le classicisme, la précision et la finesse de la langue française. L'époque de Louis XIV s'est élevée très vite au sommet de la culture européenne. La France devient, par conséquent, ce que nous pourrions appeler la maison de culture.

La création de l'*Encyclopédie* de Diderot, qui apporte systématiquement une définition générale, et l'apparition de « salons », qui amènent les intellectuels et les artistes à discuter d'art et de littérature et à raffiner la langue française, conduisent à l'esprit de controverse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le siècle des Lumières, est une époque importante pour la France et pour l'Europe. C'est un mouvement intellectuel qui transforme les sociétés européennes en une société civilisée (exprimée par les mots « politesse » et « civilité »). Le rayonnement du français accompagne le développement de la culture : « ceux que l'on pouvait désigner comme les premiers conseillers culturels auprès des cours européennes semblaient agir davantage pour leur propre compte que pour celui du gouvernement du Royaume. Diderot en Russie, auprès de Catherine II, Voltaire à la Cour de Prusse ne sont que les plus connus d'une troupe d'ingénieurs, de savants, d'experts, d'architectes, d'artistes français répandus en Europe et font, même brièvement, rayonner la culture et la langue hors des frontières<sup>15</sup>. ». Le règne du roi Soleil mène la France au top dans l'époque, et aussi conduit au tournant de l'Etat : la Révolution.

---

<sup>15</sup> François Roche, Bernard Piniau, *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, la Documentation française, 1995.

## Chapitre 3

### Le français après La Révolution

*« Pour extirper tous les préjugés, développer toutes les vérités, tous les talents, toutes les vertus, fondre tous les citoyens dans la masse nationale, [ ... ] il faut identité de langage.<sup>16</sup> »*

Abbé Grégoire

De 1789 à 1799, pendant les mouvements révolutionnaires, l'Ancien Régime a pris fin. Et la langue française devient un symbole politique. L'imposition du français dans les usages publics et officiels a été mise en vigueur dans l'ordonnance de Villers-Cotterêts sous François I<sup>er</sup> (le 15 août 1539), mais la pratique du français dans la vie quotidienne s'effectue pendant la Révolution, parce que c'est une langue qui exprime la Révolution et les droits de l'homme. A l'Assemblée nationale constituante créée le 9 juillet 1789, Talleyrand (1754-1838), l'un des grands hommes politiques de l'époque, insiste sur l'instruction publique pour les jeunes Français. L'objet de l'école primaire est d'enseigner les rudiments de la lecture, de l'écriture, de la mathématique, de la géographie du département, de la religion et de la morale civile, mais également de propager partout la langue française en vue de faire disparaître les patois. Talleyrand propose en 1791 à l'Assemblée nationale constituante (Constituante):

*Une singularité frappante de l'état dont nous nous sommes affranchis, est sans doute que la langue nationale, qui chaque jour étendait ses conquêtes au-delà des limites de la France, soit restée au milieu de nous comme inaccessible à un si grand nombre de ses habitants, et que le premier lien de communication ait pu paraître, pour plusieurs de nos contrées, une barrière insurmontable. Une telle bizarrerie doit, il est vrai, son existence à diverses causes agissant fortuitement et sans dessein ; mais c'est avec réflexion, c'est avec suite que les effets en ont été tournés contre les peuples. Les Écoles primaires vont mettre fin à cette étrange inégalité : la langue de la Constitution et des lois y sera enseignée à tous ; et cette foule de dialectes corrompus, derniers restes de la féodalité, sera contrainte de disparaître : la force des choses le*

---

<sup>16</sup> HAGEGE Claude, *Le français, histoire d'un combat*, Paris, Editions Michel Hagege, 1996, p. 85.

*commande.*<sup>17</sup>

En août 1790, l'abbé Grégoire, l'une des principales figures emblématiques de la Révolution française, lance dans toutes les provinces une importante enquête relative « aux patois et aux mœurs des gens de la campagne ». C'est un questionnaire qui indique le degré d'usage du français, par exemple, la prononciation, les vocabulaires, la grammaire du patois, et ses variations parmi les villages, et, de plus, l'usage du français dans la vie religieuse, dans la littérature et les idéaux exprimés sur la Révolution.

En 1794 l'abbé Grégoire présente le résultat des questionnaires à la tribune de la Convention, sous le titre de « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ». L'effort de l'abbé Grégoire oblige la Convention à charger le Comité d'instruction publique à rédiger la grammaire et le vocabulaire de la langue française.

Le rapport de l'abbé Grégoire a eu une grande influence sur la langue française en France. Un peu plus tard, le 20 juillet 1794, le décret du 2 Thermidor homologue la terreur linguistique.

*art. 1. À compter du jour de la publication de la présente loi, nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française.*

*art. 2. Après le mois qui suivra la publication de la présente loi, il ne pourra être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française.*

*art. 3. Tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du Gouvernement qui, à dater du jour de la publication de la présente loi, dressera, écrira ou souscrira, dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats ou autres actes généralement quelconques conçus en idiomes ou langues autres que la française, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement, et destitué.*

*art 4 La même peine aura lieu contre tout receveur du droit d'enregistrement qui, après le mois de la publication de la présente loi, enregistrera des actes, même sous seing privé, écrits en*

---

<sup>17</sup> [http://www.axl.cefau.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s8\\_Revolution1789.htm](http://www.axl.cefau.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s8_Revolution1789.htm)

*idiomes ou langues autres que le français.*

Le gouvernement français impose fermement l'usage du français parmi tous les peuples dans le public. Cet acte interdit l'usage des dialectes et des patois régionaux. Il confirme désormais l'usage de la langue française dans le pays. Néanmoins, avec le problème financier et organisé, et le problème politique et ecclésiastique, la « terreur linguistique » ne réussit pas à détruire la « tour de Babel dialectale ». Le gouvernement n'arrive pas à renforcer l'enseignement du français dans toutes les écoles en France. Même si cela, nous pouvons le considérer comme la seconde grande action linguistique de l'histoire de la langue française. Il force la pénétration de l'usage de la langue unie dans toute la société française. D'ailleurs, grâce à la grande quantité de discours et de documents administratifs pendant la période révolutionnaire, la règle linguistique du français devient plus stricte. Et la pratique de la lecture devient plus popularisée.

Après l'époque de Napoléon Bonaparte (1769-1821), le statut de la langue française a connu un grand changement dans le monde. Napoléon, après la Révolution française et pendant le Premier Empire a créé un empire immense, par de nombreuses conquêtes. Ses ambitions impériales s'étendaient partout dans le continent et s'arrêtaient à Moscou.

Sous le Premier Empire, Napoléon exerce son pouvoir impérial, un pouvoir absolu entre monarchie et dictature, partout en France. La liberté des peuples acquise sous la Révolution se restreint. Selon Napoléon : « C'est avec des hochets que l'on mène les hommes<sup>18</sup> », il a les yeux sur les ouvrages publiés. La presse a été étroitement surveillée, sauf quelques journaux officiels ou assujettis qui avaient la représentation politique et bénéficiaient du droit de publier à Paris. Le théâtre et la

---

<sup>18</sup> La France sous Napoléon  
<http://www.histoire-france.net/epoque/france-napoleon>

littérature crient souvent à la censure. Certains écrivains opposants ont été forcés à l'exil, comme Chateaubriand ou Mme de Staël, et certains contraints à rester silencieux.

Napoléon, de petite noblesse, bien que parlant la langue corse (une langue dérivée de l'italien), sa langue maternelle, s'occupe peu de la propagation de la langue française. L'éducation de l'époque fonctionne dans le but de créer des élites capables et disciplinées afin de soumettre la nation. L'école primaire enseignait le latin, la grammaire, l'Histoire sainte et ancienne, et des rudiments en sciences et mathématiques. Dans le sud de la France, les maîtres de latin étaient même plus nombreux que les maîtres de français. En gros, la diffusion du français dans l'école opérait un recul. L'éducation monopolisée de l'Etat a été contrôlée par un grand maître qui dirigeait l'Université. Et le baccalauréat, le diplôme d'Etat a été créé à la même époque.

Malgré le traitement limité de la diffusion linguistique, la langue avance quand même. Par la très grande centralisation et les mélanges de populations causées par les guerres, le français devient la langue de toute la nation. Bien que certains, surtout dans le sud, gardent encore le patois, ils deviennent bilingues, ils parlent le français avec l'accent et parfois mélangent des expressions locales. Mais la situation du français, hors de la France, décline.

## **Chapitre 4**

### **La création du ministère de la Culture sous la V<sup>e</sup> République**

Le développement de la langue française s'est fait à ce moment-là, avec les changements de gouvernement et les manières personnelles de chaque dirigeant. La conscience de l'importance de la langue française a été prise tôt, nous pouvons la considérer à partir des actes de François I<sup>er</sup>. C'est beaucoup plus tôt que la conscience de la culture. En fait, le mot « culture » vient du latin « cultura », il apparaît en France vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en définissant une pièce de terre cultivée ou le culte religieux. Aujourd'hui, la définition du mot « culture » a changé en de multiples sens (Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn ont rédigé une liste de plus de 150 définitions différentes du mot culture dans leur livre *Culture : a critical review of concepts and definitions* en 1952<sup>19</sup>) et dans divers domaines.

Mais quant au développement de la culture dans le parcours historique français, nous constatons que le développement de la langue, des arts, des sciences humaines et autres domaines, sont inclus dans le cadre culturel. Ils avancent parfois superposés et parfois indissociables. La langue participe très activement au cadre culturel. Une langue n'est pas seulement un outil pour communiquer avec les autres et échanger les informations. Elle est aussi un véhicule qui nous permet d'enregistrer les choses et d'hériter des patrimoines culturels que les ancêtres nous ont laissés.

La conscience de l'importance politique de la culture est déjà bien considérée dans le système ministériel sous la forme de plusieurs institutions et sous de multiples autres formes. Cette idée de l'importance de la démocratisation culturelle est montrée de toute évidence, dans la circulaire du 13 novembre 1944, écrite par Jean Guéhenno (1890-1978), directeur des Mouvements de jeunesse et de la Culture populaire, et

---

<sup>19</sup> Cary Nelson et Dilip Parameshwar Gaonkar, *Disciplinary and dissent in cultural studies*, Editions Routledge, 1996, p. 45.

promet un bel :

*Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue « une maison de la culture », une « maison de la jeune France », un « foyer de la nation », de quelque nom qu'on désire la nommer; où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes.<sup>20</sup>*

En 1959, le premier ministère en charge des affaires culturelles a été créé par le président Charles de Gaulle. André Malraux (1901-1976) a été le premier ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.

En 1975, une loi de la politique linguistique a été décrétée. La loi Bas-Lauriol impose l'usage du français dans l'affichage public et la publicité commerciale, elle interdit l'usage de langues étrangères. Elle a été abrogée par la mise en vigueur de la loi Toubon le 4 août 1994.

Le Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française créé en 1966, par Georges Pompidou, a été remplacé en 1984 par le Commissariat Général à la Langue Française (aussi appelé Haut Commissariat à la Langue Française), ensuite, remplacé par la Délégation Générale à la Langue Française (DGLF) en 1989. En 2001, pour prendre aussi en compte les langues régionales, elle a changé son nom en la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). « Nos concitoyens ont le droit, garanti par la loi, de recevoir une information et de s'exprimer dans leur langue.<sup>21</sup> », l'objectif est d'assurer le droit au français pour tous les citoyens et surveiller le développement et l'usage de la langue française. D'ailleurs, elle lie aussi l'inscription des langues en France dans les politiques culturelles, les

---

<sup>20</sup> Xavier Greffe et Sylvie Pflieger, *La politique culturelle en France*, Paris, La documentation Française, 2009, p. 26.

<sup>21</sup> Rapport DGLF 2013 - Défense de la langue française  
[http://www.langue-francaise.org/rapport\\_DGLF\\_2013.pdf](http://www.langue-francaise.org/rapport_DGLF_2013.pdf)

observe et les encourage. Pour éviter la disparition des langues régionales de France, l'Etat commence à trouver un moyen de concilier le français avec d'autres langues régionales : « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » (art. 75-1, Constitution du 4 octobre 1958). Le respect des langues régionales françaises et de la pluralité linguistique a une vraie importance pour l'Etat. A travers l'enseignement des langues étrangères, la pluralité linguistique s'inscrit dans la politique des échanges des langues pour faire progresser le domaine de la traduction (la promotion des métiers et la construction des réseaux concernés, etc.).

La pluralité linguistique dépend du ministère de la Culture et de la Communication. Elle fonctionne avec les coopérations interministérielles afin de promouvoir le plurilinguisme et de renforcer la diversité linguistique en France et de concourir à la diffusion de la langue française en Europe et dans le monde.

Le 25 juin 1992, « La langue de la République est le français » a été ajouté par la loi constitutionnelle. La loi Toubon, en 1994, affirme l'emploi de la langue française dans tous les usages citoyens.

## Chapitre 5

### La politique extérieure française

Dans les chapitres précédents, nous avons suivi le développement du français de François I<sup>er</sup> jusqu'à notre époque. Dans ce chapitre, nous allons rédiger le développement de la langue française hors de France.

*À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, cette langue française s'était répandue hors d'Europe. Elle reculera en Amérique du Nord, mais s'imposera dans les «îles» à côté d'une langue nouvelle, le créole, et résistera victorieusement au Québec et en Acadie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, par des raisons en rien culturelles, la colonisation, d'abord monarchique, puis impériale, enfin républicaine, fait du français une réalité mondiale que le XX<sup>e</sup> siècle, dans un conflit culturel, compromet.<sup>22</sup>*

Le développement de la Marine royale sous Louis XIII entraîne l'expansion du français hors de France. Le commerce maritime devient l'instrument de l'expansion française outre-mer, surtout des constitutions des colonies, au Canada, Louisiane, le long du golfe du Mexique, etc. Au début, l'évangélisation dans les colonies était en latin, jusqu'au Père Joseph (1577-1638), l'éminence grise, qui a été le premier préfet des missions françaises à l'étranger.

Sous Louis XIV, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le rayonnement de la langue, de l'art, de la littérature du « Roi Soleil » deviennent un modèle pour les cours d'Europe. Ce triomphe continue à influencer également au XVIII<sup>e</sup> siècle. En fait, la langue française, au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, surtout parmi la noblesse en Europe, était la langue diplomatique. Elle avait la place qu'occupe l'anglais aujourd'hui. Selon Picoche et Marchello-Nizia, c'est un phénomène qui s'explique selon sept raisons<sup>23</sup> :

---

<sup>22</sup> Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, 2007.

<http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>

<sup>23</sup> J. Picoche et C. Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française*, Paris, Editions Nathan, 1989, p. 149-150.

1. La France était le pays le plus peuplé en Europe à cette époque-là. De plus, elle était aussi la plus avancée dans le domaine de l'économie et de la culture.
2. Avec la bonne qualité et la grande quantité de ses produits, surtout les objets de luxe, le français devenait une langue nécessaire aux négociants. Certains l'apprennent en Angleterre, en Italie, aux Pays-Bas. Et même, à Anvers, en Belgique, les gens parlent un mélange de français et de flamand.
3. La puissance de la politique sous Louis XIV, en Europe, incite les chefs d'Etat européens à devenir francophones. Ceux qui parlent le mieux le français ont pu prendre les rôles principaux dans les conférences internationales. Pour combattre la France, ses ennemis ont dû apprendre sa langue. C'est pourquoi le français remplaçait le latin comme langue des diplomates pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.
4. La haute société en Europe était fascinée dans la littérature française, surtout le théâtre de Corneille et de Racine. Certains nobles européens dépensaient même de grandes sommes pour les théâtres français.
5. L'éclat de la cour de Versailles attirait la plupart des cours européennes, les amis ou les ennemis de la France. Ils venaient pour s'immerger et imiter ce modèle élégant.
6. Les mariages royaux arrangés entre la France et d'autres pays européens ont eu une grande influence dans la propagation de la langue et de la culture françaises.
7. Sous l'effort des grammairiens et de l'Académie française, le français est une langue fixée, qui ne garde que le sens propre et précisé. Selon l'expression de Bayle, c'est une langue de « point de communication de tous les peuples de l'Europe ».

Mais la prospérité du français ne reste pas très longtemps. Il a changé de statut en Europe par la suite des guerres sous l'époque de Napoléon I<sup>er</sup>. Avec les guerres et la haine de Napoléon, le français achève de se discréditer dans toutes les cours

européennes. Sauf à la cour du tsar de Russie qui l'utilise encore dans les traités de paix et dans le cadre scientifique. La chute de l'Empire napoléonien conduit à la décadence de la langue française dans l'Europe. La langue de la Grande-Bretagne la remplace dans toutes les affaires diplomatiques. Et le succès du développement des Etats-Unis accélère la propagation de l'anglais, comme une langue diplomatique, dans tout le monde.

Le français est encore utilisé au congrès de Châtillon en 1814 et au congrès de Vienne en 1815. Il perd sa prépondérance de langue universelle de l'Europe comme, il avait au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ce qu'écrit, en juin 1814, *le Gentle-man's Magazine* :

*L'influence politique de la France a répandu sa langue, mais maintenant la prédominance de cette langue contribue à étendre cette influence politique. La langue française est considérée comme un talent classique à acquérir, alors qu'elle n'est pour les Français qu'un moyen de répandre leurs livres, leurs principes politiques et leurs athéisme. Il serait donc bon de voir si ce ne serait pas contribuer à la paix du monde que de mettre un frein à cette habitude d'employer la langue française.*<sup>24</sup>

Mais la situation de la langue française n'a pas été considérée en France jusqu'après la Première Guerre mondiale, la signature du traité de Versailles, en 1919. Ce document a été rédigé, non seulement en français, mais également en anglais. C'est la première atteinte à la primauté diplomatique du français. La version française et l'anglaise ont la même importance. Thomas Woodrow Wilson (1856-1924), l'homme politique américain, et David Lloyd George (1863-1945), le premier ministre anglais, ne parlent pas français, et ils insistent pour écrire le traité en anglais

---

<sup>24</sup> Ferdinand Brunot, traduit par Marc WILMET, *Gentleman's magazine*, juin 1814.  
<http://www.biennale-lf.org/les-actes-de-la-xxie-biennale/59-b21-interventions/121-b21-marc-wilmet.html>

et en français. Antoine Meillet (1866-1936), le principal linguiste français, a écrit en 1928 dans son ouvrage *Les Langues dans l'Europe nouvelle* qui marque authentiquement le déclin du français :

*C'est un général français qui commandait les troupes alliées lors de la victoire finale. Mais quand ont commencé les négociations entre alliés, nécessaires pour préparer les traités, il s'est trouvé que les chefs des délégations britannique et américaine ne savaient pas le français, tandis que le chef de la délégation française parlait couramment l'anglais, et presque toutes les discussions préliminaires ont eu lieu en anglais. Par une innovation singulière – et absurde –, le traité de Versailles a été rédigé en deux langues, le français et l'anglais, les deux textes faisant également foi, et, à lire le traité, on a souvent l'impression que le texte français est traduit de l'anglais. La fin d'une guerre où la France a joué le premier rôle militaire a donc consacré la ruine du privilège qui faisait du français l'unique langue diplomatique .<sup>25</sup>*

Bien que l'usage du français décline dans le monde, il reste également une certaine influence : la Francophonie. Le mot « francophonie » apparaît la première fois dans l'ouvrage *France, Algérie et colonies* en 1886 chez Hachette par un géographe français Onésime Reclus (1837-1916). Il l'utilise pour décrire les espaces géographiques où la langue française était parlée, et il désigne les francophones comme « tous ceux qui sont ou semblent être destinés à rester ou à devenir participants de notre langue<sup>26</sup>».

En 1960, plusieurs pays francophones (comme le Niger, la Tunisie, le Cambodge et le Sénégal) créent la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), puis, en 1961, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Ils désirent approfondir une relation avec la France dans le domaine culturel et linguistique. En 1969, la première conférence des États francophones s'est déroulée à Niamey avec le

---

<sup>25</sup> CLAUDE HAGÈGE, *Le français , histoire d'un combat*, Paris, Editions Michel Hagège, 1996, p. 102.

<sup>26</sup> René-Maurice Dereumaux, *L'Organisation internationale de la francophonie: l'institution internationale du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions L'Harmattan, 2008, p. 155.

soutien d'André Malraux, ministre français des Affaires culturelles. Ensuite, le 20 mars 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) a été créée avec 21 pays, l'ACCT devient l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1998, puis l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2005. D'ailleurs, en 1984, le Haut Conseil de la francophonie et la chaîne internationale TV5 ont été créés. L'OIF est une institution dont les membres partagent la langue française et la culture francophone. Elle conserve les valeurs principales de la promotion de la diversité culturelle et linguistique, la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, et aussi sur l'éducation et la protection de l'environnement<sup>27</sup>. Aujourd'hui, selon son site officiel<sup>28</sup> en 2016 : l'OIF comprend 80 Etats ou gouvernements (57 membres et 23 observateurs), et plus de 900 millions d'habitants partagent la langue française et les valeurs concernées. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5Monde, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie ont coopéré avec l'OIF.

En plus des créations gouvernementales, l'enseignement fait une grande part dans le rayonnement de la langue et de la culture françaises. Selon l'article de la loi Toubon du 4 août 1994 :

*art. 1. Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics. Elle est le lien privilégié des Etats constituant la communauté de la francophonie.*<sup>29</sup>

---

<sup>27</sup> <http://www.francophonie.org/L-Organisation-internationale-de-42707.html>

<sup>28</sup> <http://www.francophonie.org/-80-Etats-et-gouvernements-.html>

<sup>29</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341>

## **Chapitre 6**

### **Les associations pour l'enseignement du français**

En 1883 naît la première Alliance française à Paris, créée par le diplomate Paul Cambon. Le succès de cette association est la raison pour laquelle nous avons eu envie de rédiger ce mémoire.

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a été créé en 1945. C'est un établissement public sous la tutelle directe du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il intervient dans deux domaines principaux : l'éducation (enseignement général, professionnel et supérieur, reconnaissance des diplômes) et la diffusion de la langue française et des langues étrangères (évaluation, certifications et mobilité). Le CIEP est aussi un lieu d'accueil de séminaires et de conférences concernant la coopération internationale dans le domaine éducatif. En 2011, le ministre de l'Education de la France a signé un contrat de trois ans, de 2011 à 2013, pour que le CIEP puisse devenir l'opérateur public de la nation pour renforcer son rôle d'appui de l'enseignement et de la diffusion de la langue française à l'étranger.

Et puis, en 1990, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est née. C'est un établissement public national à caractère administratif créé par la loi du 6 juillet 1990, sous la tutelle du ministère chargé des Affaires étrangères. Le but de l'AEFE est d'assurer les missions de service public relatives à l'éducation, de renforcer la coopération entre le système éducatif de la France et de l'étranger, et de favoriser les élèves qui apprennent le français afin de faire rayonner la langue et la culture françaises aux étrangers.

Avec la progression de moyen de transport et la mondialisation, le marché des langues progresse. La demande dans le domaine linguistique croît au fur et à mesure et la France connaît très bien cette tendance. Les offres de cours de français se

multiplient avec le nombre croissants de centres linguistiques, soit sous la forme publique, soit sous la forme privée, et parfois sous forme associant le public et le privé. Avec le besoin nécessaire de cataloguer les informations et d'assurer la qualité d'enseignement du français, en 2007, les ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Affaires étrangères et de la Culture et de la Communication ont lancé le Label *Qualité français langue étrangère* (le Label *Qualité FLE*). Et avec quatre critères d'évaluation : l'accueil et l'hébergement, la qualité des cours et de l'enseignement, les locaux, la gestion. La création de ce Label, engagée par le gouvernement, donne désormais l'assurance qualité qui donne au public la confiance. L'Alliance française la rejoint en 2007.

Trois ans plus tard, le Campus France, un établissement public à caractère industriel et commercial, est né par la loi du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'Etat. Sous la tutelle conjointe du ministre des Affaires étrangères et du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, l'objet du Campus France est de valoriser et de promouvoir le système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle français à l'étranger.

En 2011 est né l'Institut français, un établissement public à caractère industriel et commercial, qui se substitue à l'association CulturesFrance par la loi du 27 juillet 2010. Cet Institut est sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) pour l'action extérieure de la France. Il participe, dans le cadre de la politique culturelle française, à la création de CulturesFrance qui promeut la culture française dans le monde. Et l'Institut français a cette même mission, et, en plus, promeut aussi la langue française dans le monde. En plus de la mission de propagation de la langue et de la culture françaises hors de France, il pratique aussi l'accueil des cultures étrangères en France. De plus, il travaille avec le réseau culturel français (les Instituts français et les Alliances

françaises) pour répondre aux besoins des postes diplomatiques.

A travers le parcours historique de la langue française, nous constatons qu'elle a réussi à arriver à une place très haute dans le monde, et puis, avec l'arrivée de l'Angleterre, elle a perdu sa place prioritaire par le remplacement de l'anglais. Mais le gouvernement français connaît très tôt l'importance de l'influence linguistique et culturelle. Par conséquent, l'Etat français joue un rôle décisif avec une attitude positive dans le domaine culturel, surtout pour le rayonnement de sa langue. Aujourd'hui, la langue est utile non seulement pour communiquer et transmettre les informations, mais elle est considérée comme outil de pouvoir que l'on définit par le terme de « soft power » (« puissance douce » ou « politique d'influence » en français). L'idée de « soft power », lancée par Joseph Nye, montre la tendance d'aujourd'hui :

*Le « soft power » est un pouvoir qui nous permet de conquérir ce qu'on veut par l'attraction, au lieu la coercition ou de l'argent. Le « soft power » découle aussi de l'attractivité de la culture d'un pays, de ses orientations politiques et de ses usages.<sup>30</sup>*

Ce pouvoir prend une place importante pour tous les pays autant que le pouvoir militaire, et parmi les moyens d'exprimer la puissance douce, le pouvoir linguistique joue un rôle important. L'investissement de l'enseignement de la langue française est considérable dans les affaires étrangères, et avec la croissance de population de l'Afrique, le français serait la langue la plus parlée dans le monde en 2050, où 750

---

<sup>30</sup> Traduction personnelle, Joseph S. NYE, Jr, *Soft power : the means to success in world politics*, New York, PublicAffaires, 2004, préface X.

Version originale en anglais : « It (the soft power) is the ability to get what you want through attraction rather than coercion or payments. It arises from the attractiveness of a country's culture, political ideals, and policies. »

millions personnes le parlèrent au lieu de 220 millions en 2010<sup>31</sup>. Selon des projections de l'Institut d'Etudes Nationales Démographiques (INED), la population de l'Afrique va passer de 800 millions en 2010 à 4,5 milliards en 2100.

La France commence tôt dans l'expansion de sa propre langue, et au gré du développement des actes diffusant la langue française, le développement de l'institutionnalisation des associations progresse de plus en plus. Et parmi ces associations soit gouvernementales, soit privées dans le réseau culturel relevant du ministère français des Affaires étrangères, l'Alliance française réussit à établir un modèle de rayonnement de la langue et de la culture que beaucoup de pays prennent comme exemple.



---

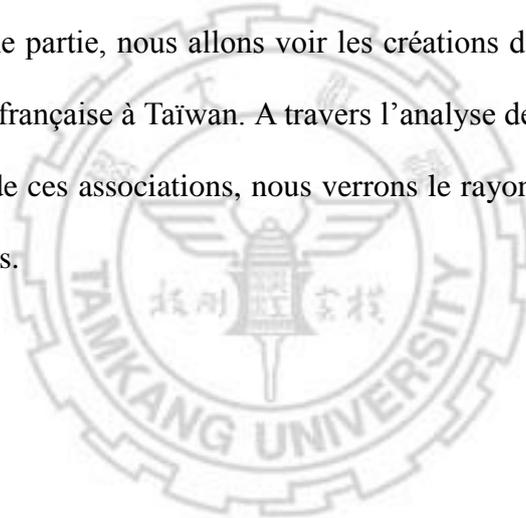
<sup>31</sup> Réaliser par la Direction de la communication et de la presse, *La France et la promotion du français dans le monde*, MAEE 2012.  
[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FR\\_la\\_promotion\\_du\\_francais\\_dans\\_le\\_monde\\_cle4136a1.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FR_la_promotion_du_francais_dans_le_monde_cle4136a1.pdf)

## **Deuxième partie :**

### **Le cas des associations propageant la langue française: l'Alliance française de Lyon et de Taïwan**

Selon Joseph S.NYE, avec le développement de l'Internet, le « soft power » sépare les années 1990 du XXI<sup>e</sup> siècle. Le « soft power » se compose de trois éléments principaux : la culture, la politique et la politique étrangère<sup>32</sup>. En fait, selon la première partie, nous avons vu le développement de la langue française. Avant la tendance du « soft power », la France commence tôt la diffusion de sa langue et à travers cette diffusion, sa culture rayonne aussi.

Dans la deuxième partie, nous allons voir les créations de l'Alliance française à Lyon et de l'Alliance française à Taïwan. A travers l'analyse des résultats de l'enquête auprès des étudiants de ces associations, nous verrons le rayonnement de la langue et de la culture françaises.



---

<sup>32</sup> Joseph S.NYE, Jr, *Soft power: the means to success in world politics*, New York, Editions PublicAffaires, 2004, p. 11.

## **Chapitre I**

### **La création de l'Alliance française**

*« Elle (l'Alliance française) reste fidèle à son programme de progrès humain par la propagation de la langue française. »<sup>33</sup>*

Jules Gautier

Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, surtout après les guerres de 1870, la conscience de l'identité nationale surgit dans la plupart des grands pays européens, particulièrement en France. La tendance de l'époque est de propager l'idée de civilisation fondée sur une culture universaliste et une langue internationale.

Le 21 juillet 1883, un petit nombre de personnes se réunit à Paris pour créer le Comité d'organisation de l'Alliance française, parmi lesquelles un diplomate français Paul Cambon (1843-1924) est le plus représentatif. Ensuite, ce Comité s'élargit avec des membres de différents horizons : hommes politiques, diplomates, écrivains, historiens, géographes, archéologues, etc. Et le premier Président est Charles Tissot (1828-1884), ancien Ambassadeur de France et aussi archéologue. Un an plus tard, avec l'approbation, par arrêté du ministre de l'Intérieur de la France au 24 janvier 1884, ses membres participent à l'Assemblée Générale le 10 mars 1884, la date de la fondation officielle de l'Alliance française. Et elle a reçu le titre d'« établissement d'utilité publique » le 23 octobre 1886 par le gouvernement.

La fondation de cette association allait avec l'essor de l'impérialisme français. L'extension coloniale était au sommet de 1880 à 1885. Les dirigeants sont : Jules Ferry (de septembre 1880 à novembre 1881), puis Léon Gambetta (de novembre 1881 à janvier 1882), Charles de Freycinet (de janvier 1882 à août 1882), Charles Duclerc (d'août 1882 à janvier 1883) et Armand Fallières (de janvier à février 1883) et ensuite

---

<sup>33</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 82.

encore une fois Ferry (1883-85). Dans un texte de la *Revue de géographie* de janvier 1890, un homme d'Etat anonyme décrit : « Nous eûmes la bonne fortune de rencontrer deux hommes d'Etat, M. Gambetta et M. Jules Ferry, qui, comprenant les véritables intérêts de la France, dirigèrent ce mouvement (d'extension coloniale)<sup>34</sup> ». Au début, la création de l'Alliance française été liée avec le projet colonial. Quand Pierre Foncin (1841-1916), premier secrétaire général de l'Alliance française a répondu pour la raison de donner les enseignements aux pays colonisés de l'époque : « Enseigner le français aux peuples que nous avons soumis, c'est leur donner des idées françaises, et les acheminer doucement vers l'amour de la France. <sup>35</sup>». Le gouvernement français impose aux peuples colonisés ses pensées, leur fait accepter la civilisation et la langue française à travers les cours du français proposés par l'Alliance française. Elle fonde les écoles et aide à créer les outils qui favorisent dans le domaine pédagogique français dans les colonies. Mais elle reprend vite ses actions extérieures dans l'orientation plus générale.

L'Alliance française annonce très clairement le but de cette association : « Association Nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger<sup>36</sup> ». Et elle propose les actions pour y arriver : fonder et subventionner des écoles françaises, introduire des cours de français dans les écoles, former des maîtres de français, récompenser les meilleurs élèves, encourager les publications qui propagent l'Alliance française, surtout pour le domaine pédagogique, et organiser des conférences et autres moyens de propagande. L'œuvre de l'Alliance française montre toujours le concept patriotique, en donnant une image de marque internationale de la

---

<sup>34</sup> Charles-Robert Ageron, *Gambetta et la reprise de l'expansion coloniale*, Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 59, n°215, 1972, p. 12.

<sup>35</sup> Dissertation : Lehml, Linda S, *A l'école du français: Politiques coloniales de la langue 1830-1944*, université Tulane, 2007, p. 135.

<sup>36</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 11.

France. L'expansion de la France dans le monde s'accompagne de la diffusion de la langue, celle-ci étant la mission indirecte de l'Alliance, « Action militante, mais par le moyen d'une arme pacifique : la langue française.<sup>37</sup> ».

Au début, l'Alliance française commence ses expansions à Paris, elle organise des conférences publiques dont les participants comprennent aussi des spécialistes qui sont au courant de la situation du français hors de la France. Et elle demande aux journaux d'attirer l'attention des peuples pour diffuser son idée, recruter des adhérents et solliciter des dons d'argent et de livres. Avec le succès de cette action, l'Alliance française s'étend bien vite dans les arrondissements divers à Paris. Hors Paris, les établissements avancent moins vite. Les établissements initiaux en dehors du territoire français commencent par les pays plutôt autour de la Méditerranée : l'Algérie, la Tunisie et le Levant.

Le développement de l'Alliance française a beaucoup de succès. Dès la fin de 1884, on compte jusqu'à 1216 adhérents à Paris, 3279 en province et 1154 aux colonies et à l'étranger. Deux ans plus tard, à la fin de 1886, il y en a déjà presque 11505. Dans ces succès de premier pas de l'Alliance française, les résultats restent plutôt dans le territoire français, l'Algérie et la Tunisie, mais pas dans d'autres pays étrangers, faute de collaboration avec le gouvernement français. Pierre Foncin a écrit une lettre à Jules Ferry (1832-1893), ministre des Affaires Etrangères pour solliciter des aides :

*Le succès de l'Alliance en France est acquis désormais. Mais il est beaucoup moins rapide à l'étranger, parce que nos moyens de propagande demeurent le plus souvent sans appui. Plein de confiance dans la gracieuse promesse que vous avez bien voulu me donner; lorsque j'ai eu l'honneur de vous entretenir de la fondation de notre association nationale, je viens vous prier, Monsieur le Président, de bien vouloir adresser aux Ambassadeurs, Consuls et Agents français à*

---

<sup>37</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 12.

*l'étranger une circulaire officieuse recommandant l'Alliance française à toute leur sollicitude.*<sup>38</sup>

Mais l'appui du gouvernement semble parfois avoir sa nécessité dans l'avancement de l'Alliance française dans certains pays, bien que cette avance reste toujours apolitique. Dans son premier pas, en plus du territoire français, des pays du Levant et des colonies de l'époque, elle a aussi réussi à implanter ses établissements dans des pays de l'Asie, comme la Chine en 1886, le Japon en 1887 et en Inde en 1889, et des pays du continent américain.

Pendant la période éclatante de l'Exposition Universelle de 1889, l'Alliance française a publié une page de son histoire. Elle est désormais devenue une association respectée. Le nombre des adhérents, des comités et des délégués progresse beaucoup pendant dix ans, de 1890 à 1900. Les membres passent de 18 000 à 35 000, le nombre de comités passe de 120 à 400 et celui de délégué de 110 à 320. Ils se sont multipliés presque par deux ou plus.

L'expansion de l'Alliance hors de France, remarque le Conseil d'administration, se faisait principalement dans les zones européennes, les pays du Levant, l'Afrique, les îles de l'océan Indien, l'Extrême-Orient, les pays du Pacifique, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Pendant les années de 1890 à 1900, le développement dans l'Europe septentrionale s'élève, surtout en Hollande qui a créé treize comités pendant ces dix ans. Et en Suède, en dehors de Stockholm, le nombre des adhérents s'élève de 300 à 900 en seulement cinq ans. A part le continent européen, l'Alliance française se développe beaucoup, pendant ces dix ans, au Proche-Orient. Malgré un grand nombre de rivaux (anglais, américain, allemand, italien, etc.), elle effectue passionnément ses missions, et le secrétaire général de l'Alliance française a écrit en 1890 que « le Levant devient une de nos colonies morales. ».

---

<sup>38</sup> Lettre du 7 mai 1884, in *Affaires politiques divers*, carton 23, A.M.A.E.P.

L'expansion de l'établissement de l'Alliance française augmente toujours. Le nombre d'adhérents, en 1906, est de plus de 50 000 en France et à l'étranger. Et elle commence à renforcer son prestige et ses prospérités par l'augmentation de contact avec le monde et par la création d'une relation plus fraternelle avec tous les membres de l'association dans le monde. Elle multiplie les participations aux conférences dans le monde. Par exemple, l'Exposition Universelle de Saint-Louis aux Etats-Unis en 1904 et le congrès d'Arlon en Belgique en 1908, non seulement dans le but de faire faire la connaissance de l'association, également pour diffuser la langue française et améliorer le rôle du français dans le monde.

Pendant la première guerre mondiale (1914-1918), l'Alliance française ne peut pas éviter d'être influencée. Beaucoup de membres de l'Alliance quittent l'association, surtout les jeunes, pour la guerre. Et en même temps, certains comités de province rencontrent des problèmes de cotisation. L'Alliance française perd un peu son dynamisme dans cette situation, mais elle renouvelle rapidement des formes d'action. Pour bien garder le contact avec ses adhérents et ses Comités à l'étranger, elle crée le Bulletin périodique d'information. De plus, les Comités en province fondent des foyers d'éducation française dans les centres et les hôpitaux pour l'enseignement du français aux soldats et aux blessés des troupes coloniales. Et à Paris, les cours ne cessent pas, de plus, les activités culturelles se déroulent en dimanche pour les soldats qui viennent du Vietnam. La création remarquable pendant la guerre est les *Bulletins de guerre*. La publication commence le 1<sup>er</sup> novembre 1914 jusqu'en 1919. Dans la lettre de Jules Gautier (1858-1942), président de l'association de 1914 à 1919, il décrit :

*Elle ( l'Alliance française) reste fidèle à son programme de progrès humain par la propagation de la langue française. Elle a donc décidé de vous adresser, deux fois par mois, un Bulletin par lequel vous serez tenu au courant, sans commentaires, avec le seul souci de vous éclairer, de tout*

*ce qui peut vous permettre de juger sainement le rôle et la situation matérielle et morale de la France.*<sup>39</sup>

Les *Bulletins* informent les lecteurs sur les causes de la guerre et sur la réalité sociale et matérielle de la France. Ils publient même, plus tard, en espagnol, en allemand, en anglais, en hollandais, en italien, en portugais, en suédois, en danois et en grec pour augmenter le nombre de lecteurs.

Après la guerre, l'Alliance française devient plus connue. Elle se réorganise et reprend ses actions. Elle renoue le contact avec les comités de l'étranger, réorganise les conférences, envoie des livres, fonde des bibliothèques et continue les subventions aux établissements d'enseignement du français dans le monde. De plus, elle construit à Paris le Siège Central, un lieu pour réunion et réception des personnes importantes étrangères, et fixe la règle de se réunir annuellement pour le Congrès de la langue française. L'association s'étend de plus en plus. Avant la première guerre, le chiffre d'adhérents est 50 000. Il augmente en 1922 jusqu'à 100 000, puis 200 000 en 1923 et 500 000 en 1931. Et près de 600 comités et plus de 200 délégués. Paul Labbé, le secrétaire général de l'Alliance française de 1919 à 1934, a proclamé dans son rapport de 1928 : « Nos rapports avec l'étranger ont pris, d'année en année, plus d'ampleur<sup>40</sup> ». Le développement de l'Alliance française s'étend dans de plus en plus de pays dans le monde. L'Exposition de l'Enseignement du français se déroule en 1936, inaugurée par Pierre Viénot, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. L'Alliance française présente, devant les participants qui viennent de 42 pays, des livres qu'elle utilise pour enseigner la langue française et d'autres moyens favorisant les cours de français.

---

<sup>39</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 82.

<sup>40</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 104.

La situation de l'Alliance française est encore pire, pendant la deuxième guerre mondiale (1939-1945), que pendant la première guerre. A cause de l'Occupation par l'Allemagne, les sièges de l'association à Paris ont été forcés de fermer. De plus, ses documents ont été pillés et répandus. Elle fait face à une situation très difficile pour survivre. Beaucoup de comités ont disparu, et certains même pensent à renoncer. Par exemple, des dirigeants des Etats-Unis prononcent la dissolution de l'association. C'est grâce aux associations à l'étranger qu'elle peut revenir après cette tourmente et l'effort de Georges Duhamel, le président de l'association de 1937 à 1949, qui n'a cessé de maintenir la présence de l'association pendant l'Occupation. A la fin de septembre 1944, les sièges de l'Alliance française à Paris rouvrent et l'assemblée générale des 28 et 29 septembre 1946, marque sa renaissance officielle. Dans le rapport de 1949, ses sièges sont déjà implantés dans au moins 550 villes dont 210 en France, 70 en Afrique, 50 en Asie et en Océanie et 220 sur continent américain.

L'Alliance française est une association non gouvernementale, mais a une relation interdépendante avec l'Etat. Le général Charles de Gaulle la complimente le 2 décembre 1958, 75<sup>e</sup> année de l'Alliance :

*On ne ferait pas, on n'aurait pas fait le monde sans la France. On ne le fait pas aujourd'hui sans elle, sans sa pensée, sans son action. L'Alliance française m'apparaît comme une ambassadrice permanente de ce qu'il y a au-dessus de la politique, au-dessus du « au jour le jour », au-dessus des difficultés, des divisions, des critiques, de ce qu'il y a de moderne dans son action et dans cette pensée-là plus moderne que jamais (...). Il y a beaucoup d'ombres sur le monde où nous vivons aujourd'hui. Gloire aux lumières, gloire à la lumière de la France ! Merci à l'Alliance française qui se fait un devoir et un honneur de la présenter partout !*<sup>41</sup>

Dans le discours à l'occasion du centenaire de l'association le 17 octobre 1983 à Paris, le Président François Mitterrand décrit l'Alliance française comme ce qui

---

<sup>41</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 151.

proclame, défend et accroît la richesse de la langue française. En 2000, elle s'est implantée déjà dans 138 pays et environ 1135 associations partout dans le monde. L'association se développe de plus en plus, elle s'implante dans 37 pays en Afrique et dans l'Océan indien (124 sièges et 71000 étudiants), 2 pays en Amérique du Nord (118 sièges et 36000 étudiants), 3 pays en Amérique latine et aux Caraïbes (204 sièges et 167000 étudiants), 32 pays en Asie et Océanie (118 sièges et 104000 étudiants), et 33 pays en Europe (255 sièges et 86000 étudiants).



## **Chapitre 2**

### **Le mode de gestion de l'Alliance française**

Dans le premier chapitre, nous constatons que l'Alliance française, qui a été créée en 1883 à Paris et a été reconnue comme établissement d'utilité publique par le gouvernement en 1886, est une association apolitique et areligieuse. Elle fonctionne à but non lucratif, l'objet de l'Alliance française est de propager la langue et la culture françaises dans les quatre coins du monde et de favoriser la diversité culturelle. L'Alliance française a une relation partenariale avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), elle est le premier réseau culturel mondial.

A l'étranger, pour atteindre leur but de faire rayonner la langue et la culture françaises et, en même temps, favoriser la diversité culturelle, les Alliances n'interviennent pas dans le domaine religieux et politique. Comme Marc Blancpain (1909-2001), écrivain et ancien secrétaire général et président de l'Alliance française, l'a mentionné : « ... Respecter l'autre quelles que soient sa religion, ses opinions, sa couleur, ses traditions. Ni maîtres, ni élèves, car chacun peut avoir à occuper la chaire ou à prendre place sur les bancs !<sup>42</sup> ». Elle fonctionne sur la base de système local, chaque Alliance remplit sa mission de manière autonome et tout en restant liée au système administratif local. Le succès de l'implantation de l'Alliance française dans le monde peut compter avec ce mode de gestion, selon le discours en 1983 du Président François Mitterrand (1916-1996) :

*Ailleurs, chaque association relève du droit local. Elle se donne tous les ans un conseil d'administration responsable devant ses mandants et les autorités légales du pays d'accueil. (...). C'est cette disponibilité qui a permis à l'Alliance de traverser toutes les crises en*

---

<sup>42</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 6.

*accroissant toujours son capital, son capital d'amitié, de rayonnement. Et c'est cet accueil permanent à la différence qui a permis au Français et à la culture française de s'enrichir sans cesse, de se nourrir des apports étrangers.*<sup>43</sup>

Le 26 juillet 2007, c'est « la Fondation de l'Alliance française » qui est créée comme référence morale et juridique des Alliances françaises. Le siège de la Fondation est à Paris. Elle est liée au MAEDI et au ministre de l'Intérieur selon le statut des fondations reconnues d'utilité publique :

*Art. 17. Un règlement intérieur, qui précise les modalités d'application des présents statuts, est élaboré conformément à l'article 7 des présents statuts. Il ne peut entrer en vigueur qu'après approbation du ministre de l'Intérieur. Il est modifié dans les mêmes conditions.*<sup>44</sup>

Sa création va organiser les Alliances nombreuses dans le monde et faciliter les nouvelles créations. Elle chapeaute le réseau des Alliances françaises. Elle autorise la demande d'une nouvelle Alliance à la Fondation et lui confère la légitimité. Elle donne les conseils techniques, administratifs et pédagogiques aux Alliances et les accompagne la formation. Si besoin, elle donne aux délégués généraux mandat pour coordonner et développer des réseaux dans un pays ou une région, noue une relation partenariale avec les institutions ou les entreprises locales, intervient dans la sélection de directeurs des Alliances dans le monde et supporte les organisations d'activité culturelle, des bourses et des prix.

Par ailleurs l'organisation en réseau des Alliances dans le monde et le mode de gestion des documentations deviennent une part importante du travail. La création du Service d'Information et de Documentation (SID) a pour but de conserver tous les documentations des Alliances françaises de 1883 jusqu'à aujourd'hui : les Bulletins

---

<sup>43</sup> Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du centenaire de l'Alliance française, Paris, Comédie française, lundi 17 octobre 1983.

<sup>44</sup> Modèle de statuts des fondations reconnues d'utilité publique approuvé par le Conseil d'État dans son avis du 2 avril 2003.

de l'Alliance française, les Revues de l'Alliance française, les Bulletins pédagogiques et les archives des pays étrangers, etc. Un objectif complémentaire est de les conserver au format numérique.

Nous pouvons constater que l'Alliance française jouit d'un grand succès à travers son mode de gestion original :

1. Elle est à but non lucratif et laïc. Chaque Alliance travaille de façon autonome avec le système local du pays.
2. Elle mène une relation partenariale avec le gouvernement français, et est bien aimée et respectée par l'Etat.
3. Les adhérents des Alliances viennent de divers domaines.
4. Elle possède, en abondance, des livres, des archives et des documentaires.
5. Sa création locale lui permet de s'adapter à la diversité sociale et au changement d'environnement.
6. Sa dynamique de participation aux activités locales crée une conscience chez les peuples qui appartiennent à la même communauté.
7. Elle fait rayonner sa culture à travers l'échange des cultures diverses au lieu de l'imposer.
8. La création de la Fondation de l'Alliance française conduit à une gestion plus systématique des Alliances.

## Chapitre 3

### L'Alliance française à Lyon

Après la création de la première Alliance française à Paris en 1883, l'Alliance française de Lyon a été créée en 1984, à l'initiative de Joël Martin (né en 1941), au cœur de Lyon. Elle est la deuxième Alliance en France et la cinquième en Europe. Elle est créée sous le statut d'une association de loi 1901, une association à but non lucratif :

*Art. 1. L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, **leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices**. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.<sup>45</sup>*

L'Alliance Française de Lyon est une école internationale de langue et de civilisation françaises. Elle participe à la promotion de la francophonie et de la diversité culturelle et linguistique. En 2013, l'Alliance française de Lyon obtient le label « centre pour l'UNESCO », elle est la première Alliance qui le reçoit. Elle propose aux étudiants de participer à des activités autour des valeurs de l'UNESCO. Les Clubs UNESCO sont les lieux d'éducation pour la solidarité internationale et le patrimoine culturel. Parmi eux, l'Alliance française de Lyon est l'initiative sur le territoire qui fait rayonner ces valeurs.

En plus du Club UNESCO, l'Alliance française de Lyon propose des cours linguistiques français : des cours de français général, des cours de français professionnel (français des affaires, juridique, médical), des cours complémentaires (l'entraînement à l'oral, grammaire, phonétique, l'écrit, etc.), les cours d'entraînement aux examens (TCF, DELF, DALF). Et elle est aussi le centre d'examens pour TCF,

---

<sup>45</sup> Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association : Version consolidée au 06 mai 2009  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=20090506>

TEF Canada/Québec, DELF, DALF, DFP et DAEFLE<sup>46</sup>, et elle propose également pour les étudiants un service d'hébergement.<sup>47</sup>

Un but important de l'Alliance française est d'arriver à la diversité culturelle. Les activités culturelles proposées par l'association sont variées, sélectionnées avec soin, adaptées aux lieux, aux circonstances et au public. L'engouement qu'elles suscitent les rendent indispensables. L'Alliance française de Lyon propose des activités pour la découverte de la culture française et francophone et des valeurs UNESCO. « Son programme culturel est d'autant plus riche chaque année, car il (l'Alliance française de Lyon) s'efforce de mettre en relation la culture française et les cultures du monde représentées par les étudiants qu'elle accueille régulièrement.<sup>48</sup> », elle propose des activités variées aux étudiants de l'association et aussi au public : conférences, concerts, expositions, ciné-club, théâtre et soirées à thématiques par pays représentés à l'Alliance française de Lyon (par exemple, soirée viva-mexico, nouvel an chinois, soirée créole etc.). Le mois de mars est le mois de la Francophonie, et chaque année, le 20 mars marque la journée de la Francophonie, l'Alliance française participe à des activités comme la fête de la francophonie, soirée des « dix mots de la Francophonie » en 2013, et « Francophonie d'ici et d'ailleurs » qui coopère avec des artistes de trois pays (Taïwan, Argentine, Haïti) en 2014.

Les activités de l'Alliance française de Lyon sont liées essentiellement au territoire lyonnais (mairies d'arrondissement, écoles, salles de cinéma, établissements culturels, etc.) et les habitants locaux. Cela permet aux habitants et aux étudiants étrangers de renforcer leur connaissance de la diversité des cultures francophones et

---

<sup>46</sup> TCF= Le test de connaissance du français, DELF= Diplôme d'études en langue française, DALF= Diplôme approfondi de langue française, DEP= Les Diplômes de Français Professionnel, DAEFLE= Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du FLE

<sup>47</sup> <http://www.aflyon.org/Accueil>

<sup>48</sup> Les expositions présentées à l'Alliance Française de Lyon en Résonance avec la Biennale de Lyon 2011

<http://www.aflyon.org/medias/dossier-de-presse.pdf>

des cultures étrangères. Par exemple, les « sorties hors les murs » (visite de musées et hauts lieux du patrimoine lyonnais) ou les voyages dans d'autres villes en France, sont favorablement accueillis.

Aujourd'hui, l'Alliance française de Lyon, association privée d'enseignement supérieur, qui appartient au réseau international des Alliances françaises, regroupe plus de 800 associations internationales, de 137 pays. Ce réseau accueille annuellement plus de 2600 étudiants en provenance de 131 pays des cinq continents.<sup>49</sup>

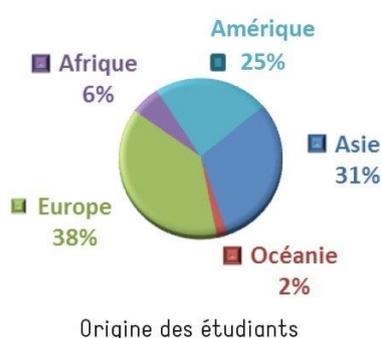


Schéma 2.3.1 : Origine des étudiants de l'Alliance Française de Lyon.<sup>50</sup>

Dans le tableau de l'offre de cours de l'Alliance française de Lyon en 2016, elle propose non seulement les cours linguistiques, et aussi des cours culturels, et de plus, des cours aux étudiants qui en ont besoin pour leur travail ou à l'université :

<sup>49</sup>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/rhone-alpes/2014/10/20/1-alliance-francaise-de-lyon-fete-ses-30-ans-575042.html>

<sup>50</sup>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/rhone-alpes/2014/10/20/1-alliance-francaise-de-lyon-fete-ses-30-ans-575042.html>

Tableau 2.3.1 : Informations sur des cours proposés par l'Alliance Française de Lyon.<sup>51</sup>

| Titre des cours                                     |                                   | Fréquences hebdomadaires   | Tarifs    |                |                            |
|---|-----------------------------------|--|-----------|----------------|----------------------------|
|   |                                   |  | 1 session | 3 sessions+    | 1 semestre +/- 6 sessions+ |
| Français général intensif                           |                                   | Cinq fois<br>(9h-12h ou 14h15-17h15)<br>(60 H / mois)            | 1 session | 3 sessions+    | 1 semestre +/- 6 sessions+ |
|   |                                   |  | 474 €     | 435 € /session | 423 € / session            |
|   |                                   | Cinq fois<br>(9h-12h ou 14h15-17h15)<br>(30 H / 15 jours)        | 268.50 €  |                |                            |
|   |                                   | Deux fois (18h-20h)  | 1 session | 3 sessions+    |                            |
| 156 €   | 140 € par session                 |  |           |                |                            |
| Cours complémentaires                               | Phonétique                        | Une fois = 6 H / mois  | 62.4 €    |                |                            |
|   | Entraînement oral                 | Quatre fois = 20 H / mois  | 208 €     |                |                            |
|   | Entraînement écrit                | Une fois = 12 H / mois   | 109.20 €  |                |                            |
|   | Grammaire                         | Une fois = 12 H / mois   | 109.20 €  |                |                            |
|   | Entraînement écrit                | Deux fois = 16 H / mois  | 184 €     |                |                            |
|   | Vin gastronomie                   | Une fois = 8 H / mois  | 120 €     |                |                            |
| Français général extra-intensif culture et tourisme | Français général + gastronomie    | Janvier ou Novembre<br>80 H / mois<br>(60h de FG+20h de culture) | 608 €     |                |                            |
|   | Français général + cinéma         | Janvier ou Octobre<br>80 H / mois<br>(60h de FG+20h de culture)  | 608 €     |                |                            |
|   | Français général + théâtre        | Mars 80 H / mois<br>(60h de FG+20h de culture)                   | 608 €     |                |                            |
|   | Français général + bande dessinée | Juin 80 H / mois<br>(60h de FG+20h de culture)                   | 608 €     |                |                            |
|   | Français général +                | Décembre 40 H / mois   | 304 €     |                |                            |

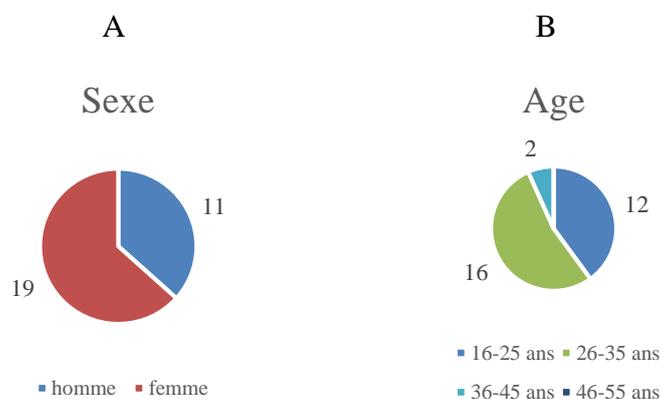
<sup>51</sup> <http://www.aflyon.org/>

|   |                       |  |       |
|---|-----------------------|--|-------|
|   | fête des lumières     | (30h de FG+10h de culture)                     |       |
| Français<br>professionnel   | Français des affaires | 40 H   | 510 € |
|   | Français juridique    | 40 H   |       |
|   | Français médical      | 40 H   |       |
| <b>Français général extra-intensif sur objectif universitaire</b> |                       | Avril 80 H / mois<br>(60h de FG+20h d'atelier) | 608 € |

1 session = 1 mois

A travers les résultats de l'enquête auprès d'étudiants de l'Alliance française de Lyon, nous allons indiquer les informations qui viennent des sites et des documentations officiels et non-officiels et les pratiques réalisées auprès de certains étudiants.

Les résultats viennent d'enquêtes auprès de 30 étudiants de l'Alliance française de Lyon. L'échantillon regroupe 11 hommes et 19 femmes, de cinq continents (l'Irlande, l'Espagne, la Colombie, le Mexique, la Syrie, l'Egypte, la Chine, le Japon, etc), âges de 16 à 45 ans, de niveaux de français variables (selon le DELF) et qui ont pu avoir à exercer divers métiers dans leur pays natal.



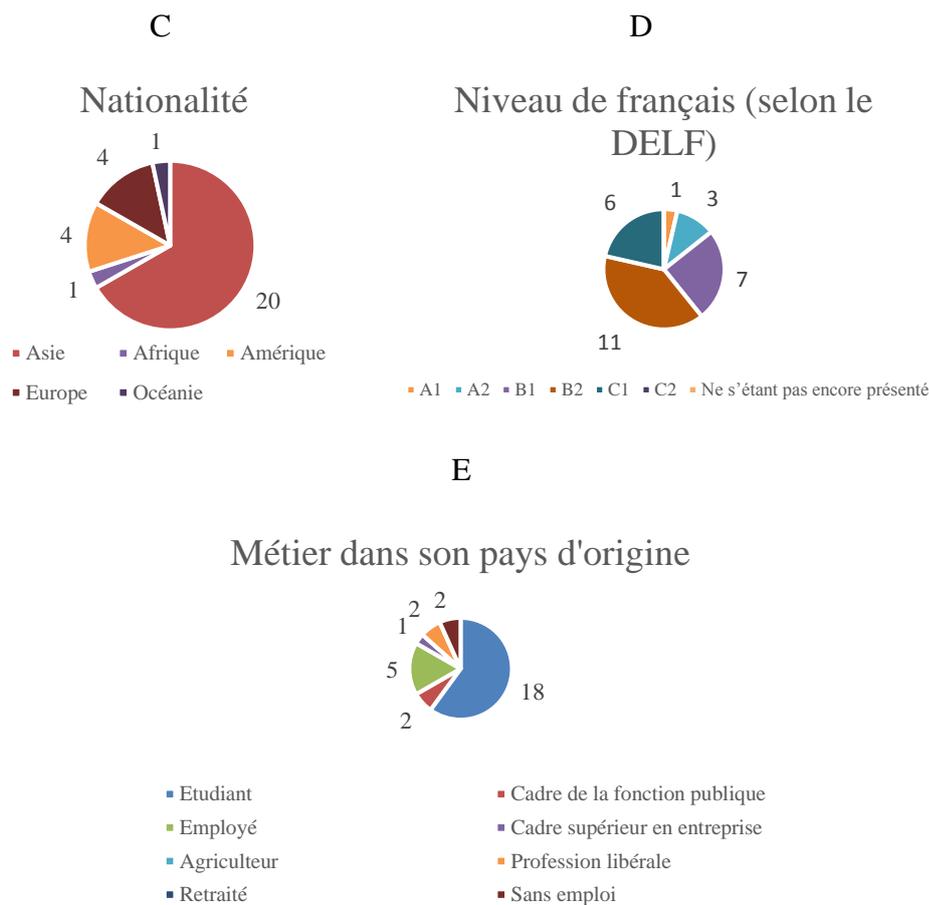


Schéma 2.3.2 : Ces camemberts nous montrent respectivement : <A> la distribution des sexes entre les étudiants interviewés, <B> la distribution des âges entre les étudiants interviewés, <C> la distribution des nationalités entre les étudiants interviewés, <D> la distribution des niveaux de français (selon le DELF) entre les étudiants interviewés et <E> la distribution des métiers dans leur pays d'origine entre les étudiants interviewés.

Dans le but de connaître les situations des apprenants, une série de questions leur ont été posées sur les thèmes suivants :

1. La motivation pour apprendre le français.
2. L'intérêt des apprenants pour les cours et les activités proposés par l'Alliance française.
3. La volonté des apprenants de participer à la diffusion de la culture française.

## **1. La motivation pour apprendre le français d'après les résultats de l'enquête :**

Selon les résultats des enquêtes, 16 (environ 43%) étudiants apprennent le français pour leurs études en France, 4 (environ 13%) veulent chercher du travail en France, 1 (environ 3%) y est pour son travail, 2 (presque 7%) pour s'installer à Lyon avec leur compagnon ou leur compagne et 7 (environ 23%) sont là spécialement par intérêt pour la langue et la culture françaises. L'un des buts de ce mémoire est de mesurer les résultats du rayonnement de la langue française parmi les étrangers. Sur ce point, nous pouvons constater que, parmi ces enquêtes réalisées, environ 23% d'apprenants sont attirés simplement par la langue et la culture françaises. Autrement dit, le résultat évident du rayonnement.

## **2. L'intérêt des apprenants pour les cours et les activités proposés par l'Alliance française :**

A travers les cours et les activités proposés par l'Alliance française de Lyon, 13 sur 30 (environ 43%) n'apprennent que la langue pendant les cours, 17 (presque 57%) apprennent la langue et la culture françaises.

Et 11 sur 30 (presque 37%) ne connaissent pas les activités culturelles proposées. 10 apprenants sur 30 (environ 33%) ne fréquentent pas de Français dans leur vie en France.

Nous pouvons constater que les informations sur la culture française que les apprenants ont reçues, ne sont qu'une partie de ce que l'association a proposé. Et même en France, il y a encore 33% d'étudiants qui ne trouvent pas le moyen de faire connaissance avec des Français. Nous pouvons nous demander les raisons qui provoquent cette tendance. Est-ce par volonté personnelle que les apprenants refusent les rencontres avec les Français ? Est-ce que l'organisation de la vie étudiante ne favorise pas assez la mixité dans les activités universitaires et extra-universitaires ?

Est-ce par manque de moyens que les apprenants ne se lient pas avec les Français ?

La situation réelle, selon ces enquêtes, ne correspond pas toujours aux objectifs officiels de l'Alliance française de Lyon. La diffusion de ces activités culturelles pourrait être plus dynamique. Par exemple, ces activités pourraient être incluses dans le contenu des cours, par une forme de publicité où du moins par une meilleure informations. Organiser des activités entre les habitants et les étudiants pourrait améliorer la situation pour les apprenants dans leur fréquentation de Français.

A la fin, nous allons voir la volonté de l'apprenant pour répandre la culture française autour de lui.

### 3. Volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française :

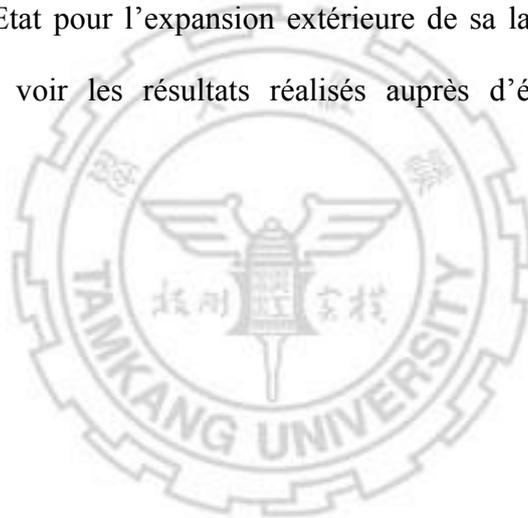
Tableau 2.3.2 : les résultats et les raisons de la volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française.

| Raison pour vouloir participer au rayonnement de la culture française             | Nombre de personnes | Raison pour ne pas vouloir participer au rayonnement de la culture française | Nombre de personnes |
|---|---------------------|--|---------------------|
| 1. C'est important d'apprendre d'autres cultures.                                 | 2                   | 1. L'apprenant préfère garder cette culture pour lui-même.                   | 2                   |
| 2. La culture française est l'une des cultures les plus influentes dans le monde. | 3                   | 2. Le manque de connaissances.   | 2                   |
| 3. L'apprenant est attiré par la langue et la culture françaises.                 | 8                   | 3. D'autres raisons personnelles.  |                     |
| 4. La culture française est différente de la sienne.                              | 1                   |  |                     |
| 5. Seulement parce que l'apprenant la connaît.                                    | 8                   |  |                     |
| 6. Pour partager l'expérience de l'apprenant de sa vie en France.                 | 2                   |  |                     |
|   | 24                  |  | 6                   |

Nous pouvons constater que 80% d'apprenants ont la volonté de participer à la propagation de la culture française. Ce résultat montre que la création de l'Alliance française réalise le rayonnement de la langue et de la culture françaises non seulement à travers les cours aux étudiants, mais aussi plus d'effets à travers ce que les étudiants propagent.

Selon nos résultats, le rayonnement de la langue française aux étrangers est bien assuré, mais celui de la culture manque un peu de dynamisme.

En conclusion, les résultats confirment l'accomplissement du but initial de l'association et de l'Etat pour l'expansion extérieure de sa langue. Dans le chapitre suivant, nous allons voir les résultats réalisés auprès d'étudiants de l'Alliance française à Taïwan.



## **Chapitre 4**

### **L'Alliance française à Taïwan**

Taïwan est un pays asiatique qui n'a pas de relation diplomatique avec la France. Mais la France entretient une relation d'amitié avec Taïwan, et les deux pays ont des échanges d'activités dans tous les domaines. Par exemple, dans le domaine commercial, la France a créé en 1978 à Taipei l'Association française pour le développement du commerce avec l'Asie (FATPA, en anglais : France-Asia Trade Promotion Association), et en 1989, le Bureau Français de Taipei (BFT) qui est la représentation diplomatique officieuse de la France à Taïwan.

L'Alliance française de Taïwan est née cinq ans avant la création du Bureau Français de Taipei. Elle a été créée en 1984 dans la capitale Taipei par Kuo Wei-Fan (né en 1937), ancien président de l'Université nationale normale de Taïwan (NTNU, Shida en chinois) et ancien ministre de l'Éducation. C'est une association française loi 1901 (gérée de droit local). L'Alliance française de Kaohsiung est inaugurée en 1987.

Le siège initial de l'Alliance de Taipei était dans la NTNU. Au début, en l'absence de relation diplomatique, l'Alliance française de Taïwan n'est qu'un centre de formation pour les adultes dépendant de la NTNU qui a reçu le label de l'Alliance française accordé par l'Alliance de Paris. Et le premier directeur Gérard Nardou est envoyé de Paris pour travailler avec les initiateurs de l'Alliance française de Taïwan. Elle s'est bien développée dans NTNU, jusqu'en 1999. Une divergence d'opinions fait que les cours de l'Alliance ont été arrêtés. Deux ans plus tard, en 2001, sous le dirigeant Jean-François Fievet, elle recommence avec l'Université Tsing Hua (NTHU), et elle change son siège à Taipei.

L'Alliance française de Taïwan est passée en 2003 d'un centre de formation à une association de droit local et autonome, à but non lucratif. Et un an après, elle a été reconnue par la « Fondation de l'Alliance française ». Elle a changé pour la troisième

fois de siège en 2008 à l'Université nationale de Taïwan (NTU).

Les Alliances françaises de Taipei et de Kaohsiung proposent des cours de français, une médiathèque ouverte à tous, un centre d'examen, des conseils et des aides pour les séjours en France (pour les cours de l'Alliance française locale), et des activités culturelles (spectacles, films, conférences, concerts et expositions). Selon l'information de 2013, l'Alliance française de Taïwan accueille plus de 2000 étudiants.

Elle effectue ses missions comme beaucoup d'Alliances dans le monde : la promotion de la langue et de la culture françaises à Taïwan. En plus, elle s'attache à la promotion des échanges culturels entre la France et Taïwan et des collaborations culturelles entre l'Alliance française de Taïwan et les partenaires locaux.

De plus, « la Fondation de l'Alliance française », entretient des relations partenariales avec des associations locales et gouvernementales : Bureau Français de Taipei, l'Espace Campus France Taïwan, la Formation continue de Taida (NTU), le Réseau des anciens étudiants taïwanais en France, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Taïwan (CCIFT), l'Association des Professeurs de Français de Taïwan (APFT), l'Association des Français de Taïwan (AFT), Taipei European School, Section française (TES) et la Librairie francophone Le Pigeonnier.

Les activités culturelles de l'Alliance française de Lyon se limitent plutôt à Lyon et ses environs. Par contre, les activités de l'Alliance française de Taïwan mettent l'accent sur l'échange entre les cultures françaises et taïwanaises : le Festival du cinéma français, des concerts des chanteurs et des musiciens francophones, des expositions artistiques et photographiques, etc. Elle propose aussi au public des cours thématiques de la culture française. De plus, des activités lient au mois de la Francophonie et à la journée de la Francophonie avec les associations locales partenariales.

L'Alliance française de Taipei propose des cours de français pour les enfants de niveau le DELF A1 à A2 (de 4 à 6 ans, 7 à 12 ans, et 12 à 15 ans). Les frais d'inscription sont de 3200 NT, 2800 NT et 3200 NT<sup>52</sup>. Pour les adultes, elle propose trois types de cours :

Tableau 2.4.1 : Informations sur des cours proposés par l'Alliance Française de Taïwan.<sup>53</sup>

| Titre de cours                              | Fréquence hebdomadaire                                | Tarif  |
|---|---|--|
| Français langue générale, cours semaine     | Deux fois par semaine<br>(48 H au total)              | 5 500 NT (pour A1 et A2)<br>5 600 NT (pour B2)<br>5 800 NT (pour C1) |
| Français langue générale, cours week-end    | Une fois par semaine<br>(24 H au total)               | 3 600 NT (pour A1 et A2)<br>3 800 NT (pour B2)<br>4 000 NT (pour C1) |
| Ateliers thématiques                        | Une fois par semaine<br>(24 H au total)               | 3 600 NT   |
| Cours intensifs de français langue générale | Durée 12 jours, 4 heures par jours<br>(48 H au total) | 5 500 NT   |

A travers les informations proposées sur leur site officiel, les cours diffusés par l'Alliance française de Taïwan s'adaptent en contenus et en horaire aux besoins des étudiants, en semaine, le week-end ou en session intensive. En comparaison des cours proposés par l'Alliance française de Lyon, les cours à Taïwan sont plus linguistiques que culturels. Et la fréquence des cours est inférieure à celle de Lyon, même pour les cours intensifs. Mais le tarif des cours est moins élevé que celui de Lyon. Par contre, le nombre d'étudiants inscrit annuellement est plus faible que celui de Lyon.

Ensuite, nous allons voir les résultats des enquêtes auprès d'étudiants de l'Alliance française de Taïwan. Comme dans le chapitre précédent, ces enquêtes

<sup>52</sup> Selon le taux de change le 12 avril 2016, 1 NT= 0.027€

<sup>53</sup> <http://www.alliancefrancaise.org.tw/>

servent à apprendre les motivations d'apprenants du français, les influences d'après les cours et les activités proposés par l'Alliance française et la volonté des apprenants de partager la culture française avec les autres.

L'échantillon regroupe 7 hommes et 23 femmes taïwanais, de 16 à 45 ans, de tout niveau de français (selon le DELF) et de divers métiers.

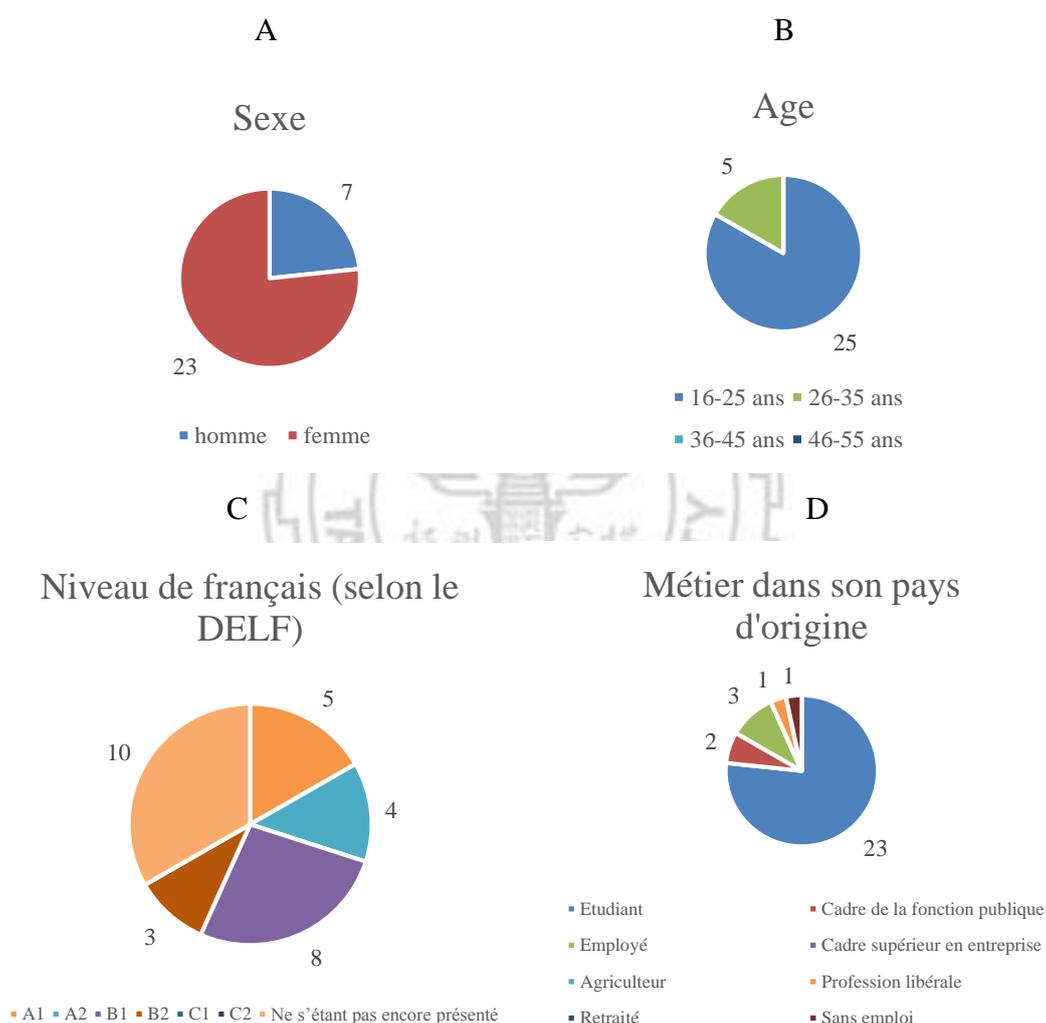


Schéma 2.4.1 : Ces camemberts nous montrent respectivement : <A> la distribution des sexes entre les étudiants interviewés, <B> la distribution des âges entre les étudiants interviewés, <C> la distribution des niveaux de français (selon le DELF) entre les étudiants interviewés et <D> la distribution des métiers entre les étudiants interviewés.

## **1. La motivation pour apprendre le français d'après les résultats de l'enquête :**

Selon les résultats, nous pouvons d'abord constater qu'à Taïwan, les apprenants sont plus féminins que masculins. Ensuite, nous verrons que la moitié des apprenants (15 personnes) veulent apprendre le français pour faire leurs études en France ou dans d'autres pays francophones. Mais 12 apprenants (40%) le font pour l'attraction de la langue et de la culture françaises, 2 (presque 6.7%) en ont besoin pour leur travail, et 1 (environ 3%) le fait pour un voyage en France.

Sur ce point-là, les résultats confirment le but du rayonnement extérieur de la France par sa langue et sa culture.

## **2. L'intérêt des apprenants pour les cours et les activités proposés par l'Alliance française :**

Selon les informations des cours et des activités culturelles de l'Alliance française de Taïwan sur les sites et les documentations officiels ou non-officiels, nous avons la confirmation que les cours proposés sont plutôt linguistiques que culturels. Mais elle organise, avec d'autres associations partenariales, beaucoup d'activités culturelles pour les étudiants de l'Alliance française de Taïwan et le grand public. D'après la question ouverte pour demander si les étudiants de l'Alliance ont reçu des informations sur des activités culturelles, et quel type d'information ils ont reçu, les résultats nous montrent que 15 apprenants (50%) ont reçu ses informations proposées par l'Alliance française de Taïwan, 13 apprenants (environ 43%) ne les connaissent pas et 2 (presque 7%) n'ont reçu que des informations sur les cours de l'Alliance française.

Une autre question concernant la fréquentation des Français par les étudiants de notre panel. Parmi ces 30 apprenants, 22 (presque 67%) ne fréquentent que les professeurs pendant les cours de l'Alliance française.

Selon les résultats réalisés par l'enquête, la diffusion de la culture française manque de dynamisme. La propagande à travers les professeurs dans le cours peut être renforcée. De plus, des activités organisées pour renforcer des rencontres entre les étudiants taïwanais et les Français pourraient arriver efficacement à la propagation de la culture française.



### 3. Volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française :

Tableau 2.4.2 : les résultats et les raisons de la volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française.

| Raison pour vouloir participer au rayonnement de la culture française             | Nombre de personnes | Raison pour ne pas vouloir participer au rayonnement de la culture française | Nombre de personnes |
|---|---------------------|--|---------------------|
| 1. C'est important d'apprendre d'autres cultures.                                 | 2                   | 1. L'apprenant n'a pas de préférence pour la culture française.              | 1                   |
| 2. La culture française est l'une des cultures les plus influentes dans le monde. | 3                   | 2. Le manque de connaissances.   | 6                   |
| 3. L'apprenant est attiré par la langue et la culture françaises.                 | 5                   | 3. D'autres raisons personnelles.  | 1                   |
| 4. La culture française est différente de la sienne.                              | 3                   |  |                     |
| 5. Seulement parce que l'apprenant la connaît.                                    | 6                   |  |                     |
| 6. Pour partager l'expérience de l'apprenant de sa vie en France.                 | 3                   |  |                     |
|   | 22                  |  | 8                   |

Selon les résultats, 22 apprenants sur 30 (environ 73%) ont la volonté de participer à la propagation de la culture française. Parmi eux, la moitié a de l'attrance pour la culture française, pour l'importance de cette culture ou pour partager leur vécu avec cette culture. Cette tendance nous montre un résultat positif de la pratique du rayonnement de la langue et la culture françaises à l'étranger, à travers les cours et les activités proposés par l'Alliance et ce que les étudiants de l'Alliance propagent. Par contre, 8 apprenants sur 30 (presque 27%) n'ont pas la volonté de participer à la propagation de la culture française. Parmi eux, nous trouvons la plus grande fréquence

de manque de connaissance de la culture française.

En conclusion, selon nos résultats, la diffusion de la culture française pourrait être renforcée à travers une meilleure propagande des activités culturelles proposées par l'Alliance pendant les cours. Les activités culturelles pourrait compenser le manque des cours à contenus culturels proposés par l'association. Par contre, nous pouvons constater que, malgré le manque de connaissance de la culture française, les apprenants ont la volonté de propager cette culture.



## **Chapitre 5**

### **La comparaison entre l'Alliance française de Lyon et celle de Taïwan**

Selon les chapitres précédents, nous allons voir la création de l'Alliance française, surtout à Lyon et à Taïwan. Le but général des Alliances françaises est la promotion de la diversité linguistique et culturelle à travers l'enseignement et l'organisation d'activités.

L'Alliance française de Lyon propose des cours de linguistique (Français général, cours complémentaires, entraînement à l'oral et à l'écrit, cours professionnel et cours adaptés à l'objectif universitaire), des cours culturels (la gastronomie, le cinéma, la fête locale -fête des lumières, etc.). Par contre, les cours proposés par l'Alliance française de Taïwan sont des cours de Français général, des cours intensifs et des cours d'ateliers thématiques, ils sont diffusés pendant la semaine et pendant le week-end. Les cours à l'Alliance de Lyon s'adaptent aux divers besoins des gens, pour ceux qui en ont besoin pour leur travail, pour leurs études, pour leurs intérêts, ou même seulement pour leur adaptation à la vie locale. Par contre, les cours de l'Alliance de Taïwan s'adressent plutôt à des gens qui ont besoin d'améliorer leur niveau en français ou qui sont intéressés par cette langue. Pour la part culturelle, elle est proposée dans diverses activités grand public, et dans des cours spécifiquement culturels. En plus des cours culturels, l'Alliance de Lyon propose des activités comme des conférences, des concerts, des expositions, des représentations théâtrales, des soirées à thèmes et des activités liées au territoire lyonnais. Par contre, en plus des activités proposées à Lyon, l'Alliance française de Taïwan propose aussi des cours thématiques de culture française pour le grand public. Ces cours ne sont pas réservés aux seuls étudiants de l'association. Ils sont ouverts à un large public pour favoriser l'échange culturel entre Taïwan et la France.

Pour voir l'effet du rayonnement linguistique et culturel sur les apprenants eux-même, nous observons que, à l'Alliance française de Lyon, 13 apprenants (environ 43%) choisissent cette association sur les conseils d'autres étudiants. Par contre, 18 (60%) pour l'Alliance française de Taïwan. Ce résultat montre que cette influence est moins importante à Lyon qu'à Taïwan.

L'Alliance française de Lyon et de Taïwan ont, toutes deux, vocation à faire rayonner la langue et la culture françaises auprès des étrangers. Si l'une se situe en France, l'autre se situe à l'étranger (Taïwan). La composition des apprenants est différente pour chaque implantation. L'Alliance française de Lyon accepte des étudiants de diverses nationalités, en revanche, l'Alliance française de Taïwan se limite à l'enseignement des seuls taïwanais. D'après les résultats de l'enquête auprès des étudiants de ces deux associations, nous pouvons faire une comparaison intéressante.

La plupart des apprenants de l'Alliance de Lyon, comme celle de Taïwan, veut apprendre le français dans le cadre de leurs études en France ou dans d'autres pays francophones. Une autre motivation pour s'inscrire à l'Alliance française est l'attrance subie par certains étudiants pour la langue et la culture françaises. Pour l'Alliance de Lyon, certains s'inscrivent pour des raisons professionnelles et pour leur adaptation à la vie française. Par contre, pour l'Alliance de Taïwan, les motivations des étudiants sont majoritairement les mêmes qu'à Lyon. Pour le reste, ils s'inscrivent pour des besoins touristiques (par exemple : voyager en Europe). Les motivations entre les deux associations ont quelques points divergents, mais au bout du compte, les deux motivations principales sont identiques : l'étude et l'intérêt de la langue et de la culture françaises.

Par la suite, nous voyons maintenant la propagation de la culture française à travers les activités proposées par l'Alliance française. Selon les résultats de l'enquête,

il y a 37% d'apprenants de l'Alliance de Lyon qui ne les connaissent pas et, pour l'Alliance de Taïwan, cette proportion s'élève à 50%. Ce résultat nous montre que pour les deux associations, le rayonnement de la culture française se réalise mal au travers des activités proposées. Il serait utile de renforcer leur promotion pendant les cours ou par des moyens autres que les sites officiels. Un autre point important est que certains apprenants ne trouvent pas le moyen de se lier avec les Français. A Lyon, il y en a environ 33% qui ne fréquentent aucun Français, autre que les professeurs de l'Alliance française. En fait, les activités culturelles sont plutôt proposées dans un objectif de propagation de la culture française, et même quelquefois avec des thèmes appartenant à d'autres cultures. Mais il manque certainement des activités interactives entre les apprenants et les Français.

En fin, pour observer la réalisation du rayonnement de la langue et la culture françaises à travers les apprenants, nous devons mesurer la volonté de ces apprenants à participer à ce rayonnement. 80% des apprenants de l'Alliance de Lyon et environ 73% de celle de Taïwan ont cette volonté. La plupart d'entre eux pense que la langue et la culture françaises sont attractives. D'autres y participent uniquement pour leur connaissance et cette langue et cette culture. En bref, le rayonnement de la langue et surtout de la culture par les apprenants de l'Alliance française se réalise dans un sens positif. Sur ce point, nous pouvons constater que le rayonnement de la langue et la culture françaises s'étend non seulement sur ceux qui s'inscrivent aux cours de l'association, mais aussi aux membres de leur entourage.

Dans cette partie, nous avons étudié la création, la gouvernance de l'Alliance française et ce qui différencie l'Alliance de Lyon et celle de Taïwan. Dans les chapitres quatre et cinq, nous avons observé la réalisation de la propagation linguistique et culturelle à travers les résultats de l'enquête auprès des étudiants, en France comme à l'étranger. Dans la prochaine partie, nous verrons le rayonnement à

travers d'autres associations : le cas du CPU, et de l'Institut Confucius. L'Institut Confucius diffuse la langue et la culture chinoises, avec un mode de fonctionnement semblable à celui de l'Alliance française malgré quelques différences.

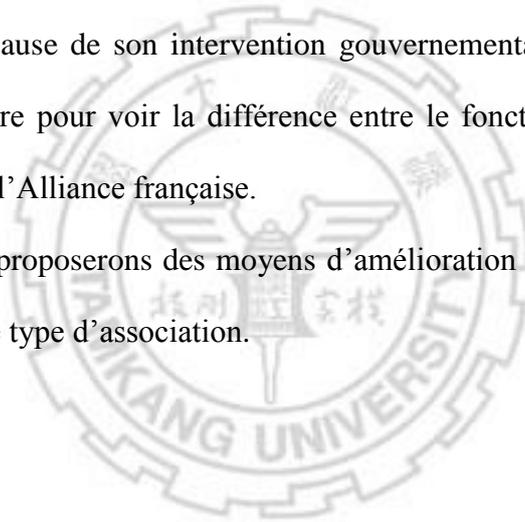


### **Troisième partie :**

Dans cette partie, nous ferons la comparaison entre l'Alliance française et le CPU. Ainsi, nous pourrions voir divers moyens de faire rayonner la langue et la culture auprès des étrangers résidant à Lyon. Nous ferons également la comparaison entre l'Alliance française et l'Institut Confucius (autre association qui a pour but de propager la langue et la culture chinoises de manière ressemblante).

En tant qu'une étudiante étrangère à Lyon et l'une des étudiants du CPU, le CPU jouit assez de réputation entre les étudiants à Lyon, cela nous propose une raison de le faire la comparaison avec l'Alliance française. En revanche, l'Institut Confucius de Lyon a été fermé à cause de son intervention gouvernementale, cela a construit un motif dans ce mémoire pour voir la différence entre le fonctionnement de l'Institut Confucius et celui de l'Alliance française.

Pour finir, nous proposerons des moyens d'amélioration dans le but d'optimiser les compétences de ce type d'association.



## **Chapitre 1**

### **Comparaison avec une autre association du rayonnement de la langue française : le cas du CPU**

Pour comprendre mieux la fonction de l'Alliance française à Lyon, nous pouvons voir les différences entre elle et d'autres associations locales qui proposent aussi des cours de langue française aux étrangers. Le Coup de Pouce – Université (le CPU) a été créé en juillet 2007 à Lyon. Le CPU est une association loi 1901. Il est soutenu en ressources humaines, matérielles et financières par des institutions ignaciennes (ordre des Pères Jésuite fondé par Saint Ignace de Loyola) et une association lyonnaise d'utilité publique à vocation sociale. Parmi ces associations nous trouvons : Les Amis de Jeudi-Dimanche - La Compagnie de Marie ND – Les Filles du cœur de Marie - St Joseph de Lyon – Les Religieuses du Sacré Cœur – Les Sœurs du Christ – Les Ursulines CJA – La Charité de Nevers. Deux associations laïques participent aussi : Institut séculier N-D du Travail, CVX-France. Enfin, un ordre religieux : La Compagnie de Jésus.<sup>54</sup> Le CPU crée, avec ces associations françaises, le Réseau des Organisations de Soutien et d'Accompagnement d'Etudiants (ROSAE).<sup>55</sup>

L'initiateur du CPU a choisi de fonctionner seulement avec des bénévoles dont beaucoup sont d'anciens enseignants, et aussi de divers métiers. Bien que les initiateurs du CPU soient plutôt les associations religieuses, la mission du CPU est laïque. Le but initial du CPU est de soutenir les étudiants, surtout les étudiants étrangers, dans leurs difficultés universitaires et de leur faire rencontrer d'autres étudiants et des bénévoles. Il accueille les étudiants inscrits dans toutes les institutions d'enseignement supérieur à Lyon. Les frais d'inscription sont très faibles : 50 € pour les étudiants et 80 € pour les étudiants en master ou en doctoral. Selon des

---

<sup>54</sup> <http://www.jesuites.com/2012/03/cpu/>

<sup>55</sup> <http://www.reseauetudiantrosae.org/>

informations sur *Le press-book du Coup de Pouce – Université* : « La fraternité ne pose pas de condition<sup>56</sup> », pendant les mois d’octobre 2007 à mai 2008, il a accueilli 221 étudiants de 38 nationalités (dont un tiers est asiatique), des étudiants des universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et des facultés catholiques de Lyon. En 2016, il y a déjà plus de 600 étudiants.

Le CPU propose des cours linguistiques réguliers ou temporaires : des cours de grammaire, de conversation, d’expression écrite, de phonétique, d’anglais et d’espagnol, etc. Parmi ces cours, le cours de conversation fonctionne par petit nombre d’étudiants de même niveau de français avec un(e) bénévole. Et il propose aussi des ateliers culturels comme l’atelier philosophie, l’atelier de littérature française, etc. Les cours du CPU sont plutôt linguistiques. Il propose parfois des expositions et des activités culturelles, mais si nous faisons la comparaison avec l’Alliance française de Lyon, nous remarquons que le CPU les propose moins que l’Alliance française. Par contre, à la place des cours culturels, le CPU encourage des interactions avantageuses entre des bénévoles et des étudiants hors du CPU. Dans la première année de sa création, 31 étudiants ont été invités pour passer les fêtes françaises (par exemple, le repas de Noël, de Pâques), ou simplement passer un week-end dans la famille d’un bénévole.

*[...] pour nous, bénévoles, le contact avec des étudiants d’autres pays : leur regard sur Lyon et sur la France modifie notre propre regard sur eux. Cet enrichissement est déjà une ouverture à l’accueil de l’étranger aujourd’hui.<sup>57</sup>*

Dans les objectifs du CPU, il ne mentionne pas la diffusion de la langue et de la culture françaises, mais le CPU a bien réalisé cette diffusion. Selon nos remarques,

---

<sup>56</sup> *Le press-book du Coup de Pouce – Université* : « La fraternité ne pose pas de condition », mai 2008, p. 11.

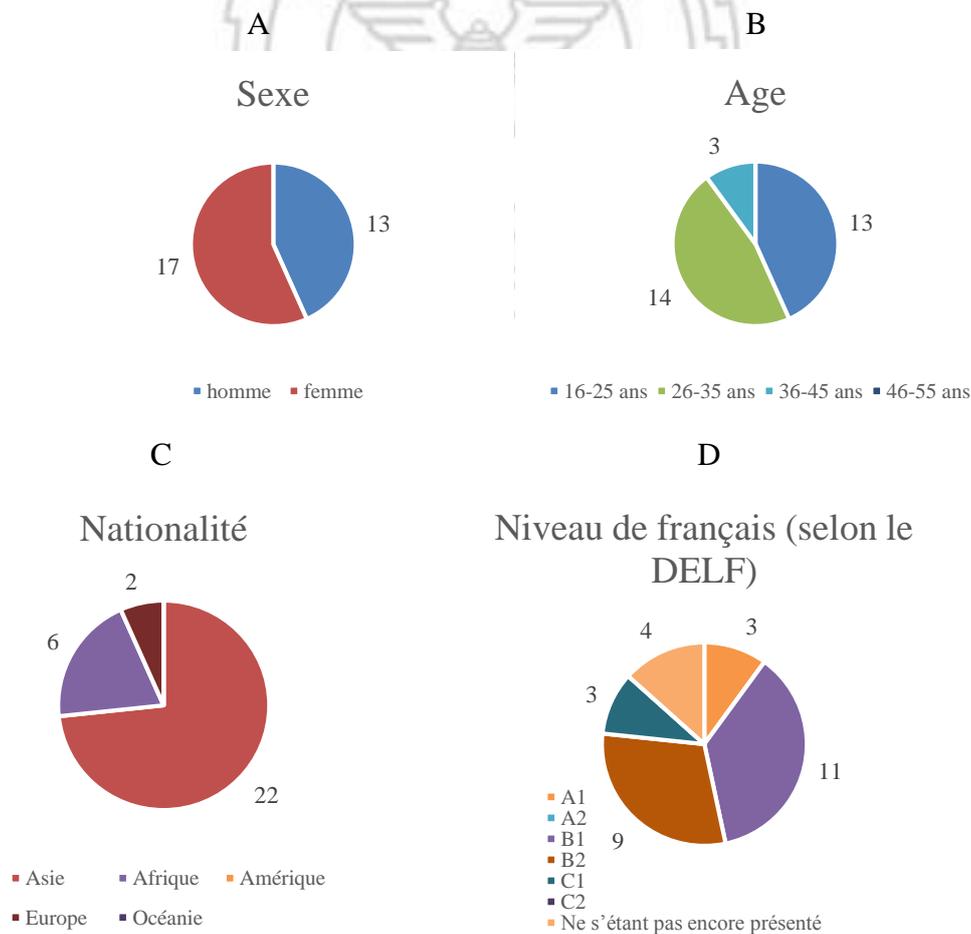
[http://www.jesuites.com/missions/jeunesse/CPU\\_Pressbook\\_complet.pdf](http://www.jesuites.com/missions/jeunesse/CPU_Pressbook_complet.pdf)

<sup>57</sup> *Ibid*, p. 4.

nous pouvons constater deux manières de diffuser la langue et la culture françaises entre l'Alliance française et le CPU. L'Alliance française propose des cours culturels thématiques et le CPU propose des interactions directement entre les étudiants et des bénévoles (des Français ou des gens qui connaissent déjà la culture française).

Ensuite, à travers les résultats d'enquêtes auprès de 30 étudiants du CPU, nous allons voir la motivation des apprenants du CPU pour apprendre le français, leur intérêt pour les cours et les activités linguistiques ou culturels proposés par CPU et leur volonté de participer au rayonnement de la langue et de la culture françaises.

L'échantillon regroupe 13 hommes et 17 femmes, de 16 à 45 ans, de trois continents (le Kosovo, l'Arménie, le Nigeria, l'Iran, le Syrie, le Viêt Nam, la Chine, le Taïwan, etc), de divers niveaux de français (selon le DELF) et d'origines scolaires et professionnelles diverses.



## E

### Métier dans son pays d'origine

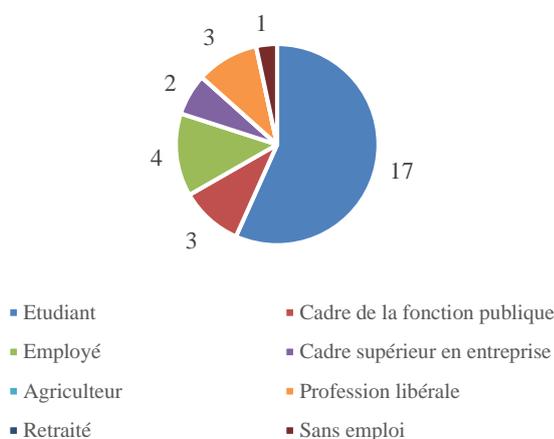


Schéma 3.1.1 : Ces camemberts nous montrent respectivement : <A> la distribution des sexes entre les étudiants interviewés, <B> la distribution des âges entre les étudiants interviewés, <C> la distribution des nationalités entre les étudiants interviewés, <D> la distribution des niveaux de français (selon le DELF) entre les étudiants interviewés et <E> la distribution des métiers dans leur pays d'origine entre les étudiants interviewés.

#### 1. La motivation pour apprendre le français d'après les résultats de l'enquête :

Selon les enquêtes, 17 étudiants du CPU (presque 57%) apprennent le français pour leurs études en France. Ce taux correspond au but initial du CPU qui est de soutenir les étudiants. 5 apprenants (presque 17%) sont en recherche d'emploi en France, et le reste est venu en accompagnement d'un conjoint, ou pour des raisons de conflit armé dans leur pays d'origine. Contrairement aux apprenants de l'Alliance française, ceux du CPU apprennent le français essentiellement pour faciliter leurs études ou leur recherche de travail. Au CPU aucun apprenant ne s'inscrit simplement pour son intérêt pour cette langue ou cette culture. Mais comme nous avons remarqué, le but initial du CPU est d'apporter des services aux étudiants, tant dans leurs études que pour aplanir leurs difficultés dans la vie en France. Sur ce point-là, les motivations des apprenants correspondent pleinement à l'objet du CPU. Mais d'après

l'analyse des résultats que nous verrons plus loin, nous observerons que le rayonnement de la langue et la culture françaises se réalise.

## **2. L'intérêt des apprenants pour les cours et les activités proposés par l'Alliance française :**

A travers les résultats des enquêtes, 23 étudiants (presque 77%) apprennent la langue et, en même temps, la culture françaises à travers les cours proposés par le CPU. Seulement 7 (environ 23%) n'apprennent que la langue pendant les cours. Par contre, pour des étudiants de l'Alliance de Lyon, le taux (43%) est beaucoup plus bas que celui du CPU. Ce résultat nous montre la réalisation de la diffusion de la culture française, par le CPU à travers les cours qu'il organise, là où l'interaction avec les bénévoles joue un rôle d'amplificateur.

En revanche les cours et des interactions avec les bénévoles, pour les activités culturelles proposées par le CPU, 60% des apprenants ne les connaissent pas. Et 30% ne fréquentent que des bénévoles français, sans aucun autre contact avec des Français.

## **3. Volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française :**

Tableau 3.1.1 : les résultats et les raisons de la volonté des apprenants pour participer à la diffusion de la culture française.

| Raison pour vouloir participer au rayonnement de la culture française | Nombre de personnes | Raison pour ne pas vouloir participer au rayonnement de la culture française | Nombre de personnes |
|---|---------------------|--|---------------------|
|---|---------------------|--|---------------------|

|   |    |                             |   |
|---|----|-----------------------------|---|
| 1. La culture française est l'une des cultures les plus influentes dans le monde. | 2  | Le manque de connaissances. | 4 |
| 2. L'apprenant est attiré par la langue et la culture françaises.                 | 11 |                             |   |
| 3. La culture française est différente de la sienne.                              | 1  |                             |   |
| 4. Seulement parce que l'apprenant la connaît.                                    | 4  |                             |   |
| 5. Pour partager l'expérience de l'apprenant de sa vie en France.                 | 7  |                             |   |
| 6. La France propose des bourses et des opportunités                              | 1  |                             |   |
|   | 26 |                             | 4 |

Selon les résultats, 26 (presque 87%) apprenants ont la volonté de participer à la propagation de la culture française, dont la plupart est pour son intérêt pour cette culture. Seulement 4 apprenants (environ 13%) n'ont pas cette volonté à cause de leur manque de connaissance de la culture française. Selon nos résultats, nous constatons que le CPU réalise avec succès le rayonnement de la langue et de la culture françaises, bien que ce ne soit pas son but principal.

D'après les résultats des enquêtes auprès des étudiants du CPU, nous allons voir des points communs et différents pour la pratique du rayonnement de la langue et de la culture françaises auprès des étrangers entre le CPU et l'Alliance française de Lyon.

Les étudiants de l'Alliance française de Lyon et du CPU, pour la plupart, apprennent le français pour leurs études en France. Environ 23% de l'Alliance sont attirés par la langue et la culture françaises, en revanche, 23% du CPU s'inscrivent dans le but de trouver un travail en France. Si nous regardons les résultats de

l'enquête : le rayonnement de la langue et de la culture françaises apparaît plus évident dans les motivations d'apprendre le français chez les étudiants de l'Alliance française que chez ceux du CPU. Mais, à travers les cours, ce rayonnement est plus marqué chez les apprenants du CPU : en effet, presque 77% des étudiants du CPU se trouvent avoir appris non seulement la langue, mais aussi la culture française pendant les cours, contre 57% à l'Alliance française.

En ce qui concerne la volonté des apprenants de participer à la propagation de la culture française, 80% de ceux de l'Alliance de Lyon et presque 87% du CPU l'ont. La majorité est donc attirée par la culture française et a la volonté de la propager à son entourage.

Ces résultats nous montrent que le rayonnement de la langue et de la culture françaises fonctionne bien auprès des étrangers qui ont déjà commencé d'apprendre le français à l'Alliance comme au CPU. Mais nous constatons que ce rayonnement se réalise mieux à travers les cours proposés par le CPU.

Cependant, la plupart des étudiants a une volonté affirmée de propager la culture française. C'est un effet optimiste qui confirme le « soft power », comme Joseph NYE explique le moyen de pratiquer ce pouvoir :

*« Soft power » utilise un type de moyen différent (ni la force ni l'argent) pour engendrer la coopération : dans un désir de partager valeurs et justice, avec le devoir de contribuer à la réalisation de ces valeurs.<sup>58</sup>*

---

<sup>58</sup> Traduction personnelle, Joseph S.NYE, Jr, *Soft power: the means to success in world politics*, New York, Editions PublicAffaires, 2004, p. 7.

Version originale en anglais : «Soft power uses a different type of currency (not force, not money) to engender cooperation—an attraction to shared values and the justness and duty of contributing to achievement of those values. »

## **Chapitre 2**

### **Comparaison avec une autre association du rayonnement de la langue chinoise : le cas de l'Institut Confucius**

Dans le cinquième chapitre de la première partie, nous avons appris que la langue et la culture sont aujourd'hui deux rôles importants du « soft power » dans le monde. Et aussi avec le succès des Alliances françaises dans le monde comme exemple, quelques pays ont été inspirés et ont créé l'un après l'autre des associations pour propager leur langue et leur culture. L'Italie a créé la Société Dante Alighieri, fondée en 1889, l'Angleterre, le British Council en 1934, l'Allemagne, l'Institut Goethe en 1951, l'Espagne, l'Institut Cervantès en 1991 et l'Institut Camões a été créé par le Portugal en 1992.

Comme le continent européen, la Chine ne manque pas cette tendance mondiale de rayonnement linguistique et culturel. Elle a créé « le Bureau national pour l'enseignement du chinois langue étrangère » (Hanban) en 2002 sous la tutelle du ministère chinois de l'Éducation, association à but non lucratif. L'objectif est de favoriser la diffusion de la langue chinoise dans le monde. En 2004, « l'Institut Confucius », association à but non lucratif, a été créé. Les buts principaux de cette association sont de dispenser les cours de chinois à l'étranger, d'aider les peuples de différents pays à connaître la langue et la culture chinoises, de renforcer les échanges et la coopération éducationnels et culturels entre la Chine et les autres pays du monde, de développer les relations amicales entre la Chine et les autres pays, de promouvoir le développement des diverses cultures et de construire un monde harmonieux. Les Instituts Confucius proposent des cours de chinois, la formation d'enseignants en chinois, des ressources pédagogiques pour l'apprentissage du chinois, l'examen d'évaluation de niveau en langue chinoise, les qualifications d'enseignement du chinois, les informations éducatives et culturelles de la Chine, l'organisation

d'échanges linguistiques et culturels entre la Chine et les autres pays, etc.<sup>59</sup>

En 2015, le gouvernement chinois a implanté, dans 125 pays, 500 Instituts Confucius, dont 110 en Asie, 169 en Europe, 46 en Afrique, 157 en Amérique du Nord et du Sud et 18 en Océanie. Ils se développent vite. Pierre Bonnard a publié le 4 novembre 2014 dans le *Nouvel Obs Rue 89* : « Comme souvent avec la Chine, tout est allé très vite : en moins de dix ans, près de 500 établissements ont ouvert dans le monde.<sup>60</sup> ». Contrairement à la croissance d'implantation dans le monde que nous pouvons constater dans les chiffres, il existe des controverses et des fermetures sur ces instituts. Par exemple, l'Université de Pennsylvanie a déclaré la fermeture de l'Institut Confucius en 2009. Nous pouvons citer également des fermetures à l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3 en France en 2013, à l'Université McMaster au Canada et l'Université de Chicago aux Etats-Unis en 2014 et en 2015, à l'Université de Stockholm, qui est aussi la première implantation de cette association en Europe, etc.

Dans le cas de l'Institut Confucius à Lyon, il était en partenariat entre l'Université Lyon 2 et Lyon 3 et l'Université Sun Yat-sen de Canton en Chine depuis 2009. Il avait été créé sous le statut d'une association de loi 1901 (association à but non lucratif). Il était subventionné par le Hanban, comme les autres Instituts Confucius dans le monde. Au début, il respectait l'indépendance institutionnelle. En 2012, un nouveau directeur avait été envoyé par Pékin avec pour mission d'approfondir la relation avec l'Université Lyon 2 et Lyon 3. Il proposa d'offrir des bourses de doctorat pour que les étudiants puissent faire leurs études en Chine et il suggéra que l'Institut puisse participer aux enseignements diplômants de l'Université. En bref, l'Institut voulait s'immiscer dans l'université lyonnaise.

---

<sup>59</sup> [http://french.hanban.org/confuciousinstitutes/node\\_18388.htm](http://french.hanban.org/confuciousinstitutes/node_18388.htm)

<sup>60</sup>

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/11/04/soft-power-chinois-faut-fermer-les-instituts-confucius-255807>

L'Institut n'a pas le droit de s'immiscer au sein de l'Université et d'y faire appliquer ses activités d'enseignement. Ce serait un manque de respect pour le système éducatif local. L'article 6 mentionne dans le Règlement de l'Institut Confucius : « A condition de ne pas violer les lois chinoises, l'Institut Confucius doit non seulement obéir aux lois locales, mais respecter les traditions éducatives et les coutumes sociales locales. <sup>61</sup>».

Les cas de l'Institut Confucius dans certains pays nous font réfléchir sur le fonctionnement de l'association qui a pour but de faire rayonner sa langue et sa culture dans le monde. Nous pouvons relever les points communs et différences entre l'Alliance française et l'Institut Confucius. L'Alliance française est l'initiateur qui inspire des associations, et qui a même inspiré la création de l'Institut Confucius. Les modes de gestion entre les deux sont ressemblants. Les deux sont des associations à but non lucratif. Mais l'Alliance française est un établissement indépendant, par contre, chaque Institut Confucius fait son partenariat avec un établissement d'enseignement étranger et est implanté au sein de son campus. Pour la part financière, ils reçoivent une subvention de l'Etat. En 2009, l'Alliance française a pris 6 433 335 € pour les Alliances locales et 800 000 € pour la « Fondation de l'Alliance française ». Et l'Institut Confucius a reçu, en 2009, 145 000 000 \$ (au cours du change au 20 avril 2016, 1\$ = 0.88 €, 145 000 000 \$ est presque 128 000 000 €). La Chine investit beaucoup plus que la France. Pour certains, l'Institut Confucius fait partie de la stratégie du gouvernement chinois pour propager l'idéologie communiste dans le monde. June Teufel Dreyer, professeur à l'Université de Miami critique l'interdiction de la présence du Dalaï Lama sur le campus de l'université par l'Institut Confucius. Il y a aussi des critiques sur les sujets interdits par l'Institut, comme le Tibet, Taïwan, etc. Arthur Waldron, professeur de relations internationales à l'Université de

---

<sup>61</sup> [http://french.hanban.org/confuciousinstitutes/node\\_7780.htm](http://french.hanban.org/confuciousinstitutes/node_7780.htm)

Pennsylvanie, indique que l'Institut Confucius influence le maintien de l'indépendance de l'université et impose des suggestions du communisme chinois. Cela crée une interférence de la pensée ouverte et libre dans des institutions. Selon James Turk, le directeur général de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) :

*Les Instituts Confucius entravent la libre discussion des sujets jugés controversés par les autorités chinoises; aussi ne devraient-ils pas avoir leur place sur nos campus.[...] En bref, les Instituts Confucius sont non seulement contrôlés et exploités par un gouvernement autoritaire mais sont aussi à la merci de sa politique.<sup>62</sup>*

La différence entre l'Alliance française et l'Institut Confucius est l'intervention de l'Etat. L'Alliance française reste toujours un établissement indépendant, par contre l'Institut Confucius s'implante dans le campus et intervient parfois dans le système éducatif local. Par exemple, en Alsace, comme à l'Université Paris Diderot, l'Institut Confucius propose les « Bourses d'études » financées par l'Etat chinois :

*L'objectif est d'offrir des aides financières aux personnes concernées pour aller étudier dans des universités en Chine « universités d'accueil » qui proposent aussi des activités culturelles et sociales afin d'enrichir l'enseignement.<sup>63</sup>*

Sa manière de propager sa langue et sa culture est agressive, jusqu'à parfois s'immiscer dans les enseignements des universités locales. C'est la raison pour laquelle des établissements d'enseignement l'ont refusé. Comme Joseph NYE dénonce : « L'attraction (de « soft power ») peut provoquer une répulsion si nous agissons de manière arrogante et détruisons le vrai message dans notre valeur la plus

---

<sup>62</sup>

<http://www.caut.ca/fr/nouvelles/2013/12/17/les-universit%C3%A9s-et-les-coll%C3%A8ges-canadiens-sont-invit%C3%A9s-%C3%A0-rompre-leurs-liens-avec-les-instituts-confucius#sthash.2oPcfaGb.dpuf>

<sup>63</sup> <http://www.confuciusalsace.org/bourses-detudes-de-linstitut-confucius.html>

profonde.<sup>64</sup>», et « le gouvernement ne doit pas contrôler la part culturelle. En fait, l'absence de la politique fait elle-même l'une des sources d'attraction.<sup>65</sup> »

Selon nos résultats, le développement à long terme du rayonnement d'une association de promotion linguistique et culturelle doit respecter l'indépendance institutionnelle, car l'intervention de la politique risque de ternir la pureté académique.



---

<sup>64</sup> Traduction personnelle, Joseph S. NYE, Jr, *Soft power: the means to success in world politics*, New York, Editions PublicAffaires, 2004, preface X.

Version originale en anglais : « As General Wesley Clark put it, soft power « gave us an influence far beyond the hard edge of traditional balance-of-power politics. » But attraction can turn to repulsion if we act in an arrogant manner and destroy the real message of our deeper values. »

<sup>65</sup> *Ibid*, p. 17.

Version originale en anglais : « In a liberal society, government cannot and should not control the culture. Indeed, the absence of policies of control can it-self be a source of attraction. »

### **Chapitre 3**

## **Proposition de moyens pour le rayonnement de la langue et de la culture**

Après comparaison entre des associations qui font rayonner la langue et la culture locales auprès des étrangers (entre l'Alliance française de Lyon et celle de Taïwan, entre l'Alliance française de Lyon et le CPU et entre l'Alliance française et l'Institut Confucius), en tenant compte des qualités et des inconvénients de ces différentes associations, nous allons proposer des moyens d'amélioration afin d'optimiser une association pour but de faire rayonner de la langue et de la culture.

Théoriquement, toutes ces associations sont sous le statut de la loi 1901, qui respecte la diffusion des connaissances et des activités sans faire de bénéfices. Le gouvernement joue un rôle indispensable entre l'association et l'Etat, il lui donne un support financier sans intervenir dans son fonctionnement. Cependant, dans certains pays, des Instituts Confucius ont dû fermer en raison des interventions de la politique communiste dans le rayonnement de la langue et de la culture chinoises. Le respect des connaissances ouvertes, sans intérêts financiers, est un élément nécessaire à long terme pour ce type d'association qui diffuse la langue et la culture.

Pour effectuer le « soft power » à travers l'enseignement linguistique et les activités culturelles, les cours et les activités proposés pourraient compter comme intermédiaires essentiels. Les cours de langue générale proposés dans l'Alliance française de Lyon et ceux proposés à Taïwan nous montrent de grandes différences. Ils sont différents en raison de l'adaptation aux besoins locaux. De ce fait, ces deux associations proposent des activités culturelles pour rattraper le manque de diffusion culturelle. En plus de la langue, c'est la culture française qui attire les étrangers. L'attrait de la langue et de la culture participe au « soft power » comme éléments

essentiels, surtout la culture, selon Joseph NYE :

*Dans les éléments qui sont le plus souvent des ressources de « soft power » (la culture, la valeur, les politiques étrangères), ce sont les valeurs qui tendent à prouver de la façon la plus solide qu'un individu se reconnaît dans un pays et se veut partisan de ce pays.* <sup>66</sup>

A ce sujet, la pratique de ces activités culturelles sur les apprenants favorise la fonction de « soft power ». Mieux encore, les apprenants participent à cette culture. Sur ce point-là, le renforcement de la participation aux activités est nécessaire pendant les cours. Selon les réponses au questionnaire, il y a 33% d'étudiants de l'Alliance française de Lyon et presque 67% d'étudiants de l'Alliance de Taïwan qui ne fréquentent pas de Français. En fait, ces étudiants manquent de moyens pour se lier avec les Français. Pour l'Alliance française de Lyon, en plus des activités culturelles déjà proposées par cette association, elle pourrait organiser des activités qui lient les étrangers avec les habitants locaux. Par exemple, en organisant des activités sportives entre Français et étrangers. Pour l'Alliance de Taïwan, elle pourrait organiser des rencontres entre les Taïwanais et les Français. Par exemple, organiser un café franco-taïwanais, recruter des bénévoles ou des familles d'accueil, comme au CPU, offrir des animations favorisant les échanges culturels, ouvrir un service d'échanges de séjours linguistiques, créer un service informatique d'échanges avec d'autres Alliances, ect.

Il existe un réel besoin de communication entre un apprenant étranger et l'univers culturel dans lequel il vient s'immerger. Les associations, déjà très performantes pour l'enseignement, devraient trouver un réel intérêt à améliorer l'accueil et l'environnement des apprenants au moyen des suggestions précitées.

Nous pouvons dire que les apprenants de ces associations, s'ils sont motivés par

---

<sup>66</sup> « Sur la valeur stratégique du Soft Power » - Interview de Joseph NYE  
<http://www.franceculture.fr/societe/sur-la-valeur-strategique-du-soft-power-interview-de-joseph-nye>

des raisons comme par exemple, l'étude et l'attrance de cette langue et cette culture, se présentent déjà comme le résultat du rayonnement. Par contre, ce qu'ils vont faire (en raison de leur volonté de participer au rayonnement), les fera devenir également acteurs de ce rayonnement.

Comme Joseph NYE le mentionne : « le soft power repose sur la capacité à former les préférences des autres.<sup>67</sup>»

En conclusion, si nous attendons qu'une association fasse rayonner sa langue et sa culture, l'Alliance française nous donne un bon exemple, même s'il lui reste quelques points à optimiser.



---

<sup>67</sup> Traduction personnelle, Joseph S.NYE, Jr, *Soft power : the means to success in world politics*, New York, PublicAffaires, 2004, p. 5.  
Version originale en anglais : « Soft power rests on the ability to shape the preferences of others.»

## Conclusion

Le domaine culturel est toujours un champ considérable pour la France. La culture française pénètre non seulement le territoire français, mais également le grand continent européen et le monde entier. Comme le dit Suzanne BALOUS : « La France a, de tout temps, occupé une position privilégiée sur le plan des relations culturelles internationales et sa langue, sa culture, ont, dès le Moyen Age, dépassé ses frontières.<sup>68</sup> ». L'objet de ce mémoire a consisté à examiner le rayonnement de la langue et de la culture françaises à travers l'Alliance française (association de propagation linguistique aux étrangers à travers la politique culturelle de la France).

Le développement d'une culture s'accompagne toujours de sa langue :

*Le langage humain est matérialisé par les diverses langues mais aussi par l'ensemble des méta-langages qu'elles conditionnent et supportent : mimiques, modes corporels d'expression et de contact, intonation, sont ainsi autant de formes non verbales mais complémentaires de la langue orale ou écrite et sont d'abord des faits de culture. Ils sont aussi le véhicule peut-être préférentiel de la culture et de l'affect.<sup>69</sup>*

Dans la première partie de ce mémoire, nous avons commencé par la trace du développement de la langue française, dès son officialisation au XVI<sup>e</sup> siècle. L'usage de la langue française a été officialisé par François I<sup>er</sup> sous l'ordonnance de Villers-Cotterêts pour le domaine de l'administration, de la justice et tous les actes nationaux. Et puis, sous l'époque de Louis XIV, le développement de la langue et de la culture françaises s'accélère très rapidement. Elles se répandent hors de France, surtout dans la société royale de l'Europe. Le français s'élève au rang de langue internationale. Sous la V<sup>e</sup> République, l'Etat français décide d'institutionnaliser cette

---

<sup>68</sup> Suzanne Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, p. 11-12.

<sup>69</sup> Robert Berthelier, *Langage(s) Culture(s) Personne(s)*, VST - Vie sociale et traitements, tome 3, n° 87, 2005, p. 42-51.

culture, la création du ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles en 1959 marque une étape importante dans l'histoire du développement de la culture française. La généralisation de cette culture se réalise de plus en plus dans le grand public français, mais aussi rayonne hors de France.

Par la politique culturelle de la France, la culture se répand non seulement sur le territoire français, mais elle influence également le monde entier, surtout à travers sa langue. Nous avons observé, dans la première partie des chapitres cinq et six, de quelle manière la France diffuse sa langue ainsi que sa culture hors de ses frontières, particulièrement, à travers des associations, dont beaucoup ont pour but de faire rayonner de la langue française.

Dans la deuxième partie, nous avons observé l'Alliance française : une des plus importantes associations dont le but est la propagation linguistique et culturelle en lien avec la politique culturelle française. Depuis sa création, elle promeut avec succès la langue et la culture françaises dans le monde. Nous avons présenté son développement et sa gouvernance depuis sa création, plus particulièrement à travers l'Alliance française de Lyon et celle de Taïwan. Nous avons pris ces deux associations comme exemple, pour mesurer le rayonnement de la langue et de la culture françaises auprès des étrangers en territoire français (Lyon) et à l'étranger (Taïwan).

A travers l'analyse des résultats de l'enquête auprès de trente apprenants de Lyon et trente de Taïwan, nous avons observé que les résultats correspondent aux buts de cette association : « Association Nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger<sup>70</sup> ».

La plupart des apprenants de l'Alliance française s'inscrivent pour faire des études en France. Certains autres viennent pour leur attirance pour cette langue et

---

<sup>70</sup> BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983, p. 11.

cette culture. De plus, ces apprenants, à travers leur volonté d'apprendre, participent activement à la diffusion de la culture française et à la continuation de son rayonnement. Autrement dit, le rayonnement de la langue et de la culture françaises se réalise non seulement par le travail des associations du réseau de la politique culturelle de la France, mais également, par intermédiaire de ceux qui sont influencés par ces associations.

Dans la dernière partie, nous avons fait la comparaison entre l'Alliance française et le CPU, autres associations où on enseigne la langue française à Lyon. Selon nos résultats, pour le domaine culturel, les apprenants du CPU apprennent plus que ceux de l'Alliance française, grâce à la disponibilité des bénévoles pour les étudiants du CPU. D'autre part, nous avons fait la comparaison entre l'Alliance française et l'Institut Confucius, lequel fonctionne, comme la première, pour participer à la propagation de la langue et de la culture chinoises. Nous avons remarqué que les fermetures de l'Institut Confucius dans certains pays sont causées par l'interférence supplémentaire de la politique communiste et par ses tentatives d'immixtion dans le système académique local.

Pour conclure ce mémoire, et au travers de la comparaison précédente, nous avons proposé plusieurs moyens pratiques pour améliorer l'efficacité de l'Alliance française. Plus particulièrement, nous avons révélé le manque d'interaction entre les français et les étrangers, autrement dit, le contact culturel direct entre les Français et les étrangers.

La mondialisation culturelle est aujourd'hui une réalité importante. La propagation de la culture devient une part non-négligeable des objectifs de beaucoup d'Etats, surtout à travers la diffusion de l'enseignement linguistique partout dans le monde. Aujourd'hui, il y a de plus en plus d'associations, gouvernementales ou privées, qui enseignent les langues aux étrangers. L'association ayant une relation

partenariale avec le gouvernement devient une manière importante de propager une langue et une culture aux étrangers. A Taïwan, l'Etat a créé en 2011 l'Académie de Taïwan (en anglais : Taiwan Academy) pour faire rayonner la langue et la culture taïwanaises. Elle est implantée dans seulement trois villes aux Etats-Unis (New York, Los Angeles et Houston). C'est qu'une première expérience qui ne demande qu'à se développer. A travers la recherche de ce mémoire, nous pourrions peut-être prendre l'exemple de l'Alliance française, sa manière de fonctionner et de pratiquer, pour voir auxquels moyens l'Académie de Taïwan pourrait se référer pour favoriser son développement et sa pratique du rayonnement de la langue et de la culture taïwanaises.



## Webographie et bibliographie

### I. Webographie

#### A. Les sites sur l'histoire de la langue française

Ministère de la Culture et de la Communication. Discours prononcé par André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue française, 1968. Disponible sur

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/dossiers/malraux2006/discours/a.m-septembre68.htm>

Université Laval Québec, L'aménagement linguistique dans le monde. La politique linguistique du français, 2016. Disponible sur

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/index.html>

#### B. Les sites sur l'Ordonnance de Montpellier

Wikipédia/ Dépôt légal en France, 2016. Disponible sur

[https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9p%C3%BAt\\_l%C3%A9gal\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9p%C3%BAt_l%C3%A9gal_en_France)

Bibliothèque nationale de France. VENE Magali. L'Ordonnance de Montpellier, 2014. Disponible sur

<http://expositions.bnf.fr/francoisIer/arret/06-4.htm>

Bulletin des bibliothèques de la France, DOUGNAC Marie-Thérèse et Marcel Guilbaud. Le dépôt légal: son sens et son évolution, par Marie-Thérèse, 1960.

Disponible sur

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-08-0283-002>

#### C. Les sites sur l'Alliance française

JORF. Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, 2005. Disponible sur

[http://www.associationmodeemploi.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_BASEDOC\\_FICHE/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/97/249-association-loi-1901.htm](http://www.associationmodeemploi.fr/TPL_CODE/TPL_BASEDOC_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/97/249-association-loi-1901.htm)

Dossier de presse - Alliance Française de Lyon. L'Alliance française de Lyon devient Club UNESCO, 2013. Disponible sur

<http://www.aflyon.org/medias/Dossier-de-presse---Club-UNESCO.pdf>

Sénat, LEGENDRE Jacques et GORCE Gaëtan. Projet de loi de finances pour 2015 : Action extérieure de l'État : diplomatie culturelle et d'influence, 2014.

Disponible sur

<http://www.senat.fr/rap/a14-110-2/a14-110-23.html#fn5>

#### **D. Les sites sur le CPU**

Le press-book du Coup de Pouce – Université. La fraternité ne pose pas de condition, 2008. Disponible sur

[http://www.jesuites.com/missions/jeunesse/CPU\\_Pressbook\\_complet.pdf](http://www.jesuites.com/missions/jeunesse/CPU_Pressbook_complet.pdf)

## **II. Bibliographie**

### **A. L'histoire de la langue française**

BALOUS Suzanne, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

DJIAN Jean-Michel, *La politique culturelle*, Paris, Le Monde Editions Marabout, 1996 : réédition, 1997.

GREFFE Xavier et PFLIEGER Sylvie, *La politique culturelle en France*, Paris, La documentation Française, 2009.

HAGEGE Claude, *Combat pour le français- au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Editions Odile Jacob, 2006.

- , *Le français, histoire d'un combat*, Paris, Editions Michel Hagege, 1996.

HUCHON Mireille, *Histoire de la langue française*, Librairie Générale Française, 2002.

S.NYE Joseph, Jr, *Soft power : the means to success in world politics*, New York, Editions PublicAffaires, 2004.

PICOCHÉ Jacqueline et MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Histoire de la langue française*, Paris, Editions Nathan, 1989.

POIRRIER Philippe, *La Politique culturelle en débat. Anthologie (1955-2012)*, Paris, La Documentation Française, coll. « Travaux et documents », 2013.

TRITTER Jean-Louis, *Initiation à l'histoire de la langue française*, Paris, Edition Elipses, 2003.

- , *Histoire de la langue française*, Paris, Editions Ellipses, 1999.

Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, XXXII « Des beaux-arts », Paris, Gallimard, 1957.

### **B. L'Alliance française**

BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française : Histoire d'une institution*, Paris, Editions Hachette, 1983.

CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : L'Alliance française (1883-1940)*, Paris, Editions L'Harmattan, 2006.

- , *La culture française dans le monde 1980-2000 : Les défis de la mondialisation*, Paris, Editions L'Harmattan, 2010.

## Annexe

### I. Exemple du questionnaire

#### 1. Pour l'Alliance française de Lyon

1. Vous êtes  homme  femme
  2. Vous avez quel âge ?  
 moins de 15 ans  entre 16 – 25 ans  entre 26 – 35 ans  
 entre 36 – 45 ans  entre 46 – 55 ans  plus de 56 ans
  3. Votre nationalité ?
  4. Votre métier dans votre pays ?  
 étudiant  cadre de la fonction publique  employé  cadre supérieur en entreprise  
 agriculteur  profession libérale  retraité  sans emploi
  5. Vous êtes de quel niveau ?  A1  A2  B1  B2  C1  C2  
 autre: \_\_\_\_\_
  6. Votre durée du séjour ? \_\_\_\_\_ /c'est votre 1<sup>er</sup> séjour en France ?  oui  
 non
- 

7. Pourquoi avez-vous choisi d'apprendre le français ?  
 pour mes études en France : lesquelles ? \_\_\_\_\_ / à quel endroit ?  
\_\_\_\_\_  
Si oui, c'est...  
 parce que seule la France m'offre ce que j'ai choisi de faire comme études .  
 autre raison : \_\_\_\_\_  
 pour le travail : lequel ? \_\_\_\_\_  
Si oui, c'est...  
 parce que la France m'a offert le poste que j'occupe déjà.  
 parce que je vais chercher un travail en France  
 autre raison : \_\_\_\_\_.
8. Pourquoi avez-vous choisi l'Alliance française ?  
 parce que c'est l'association la plus connue pour apprendre le français.  
 parce que je ne connais que cette association.  
 parce que c'est moins cher que les autres associations. (exemple :  
\_\_\_\_\_.)  
 parce que c'est plus pratique pour y aller.  
 parce que les professeurs de l'Alliance française sont plus qualifiés pour moi.  
 parce que l'Alliance française me propose des activités culturelles

intéressantes, par exemple\_\_\_\_\_.

9. Comment avez-vous connu l'Alliance française ?
- Les informations et publicité de l'Alliance française.
  - La recommandation d'autres membres de l'Alliance française.
  - autre: \_\_\_\_\_.
10. Quels cours suivez-vous à l'Alliance française ?
11. Que vous apportent les cours de l'Alliance française ?
12. Est-ce que l'Alliance française vous offre des informations ou des activités qui vous permettent de mieux connaître la langue et la culture française ? si oui, quel genre d'information ?
13. Quelle suggestion feriez-vous pour améliorer les cours proposées ?
14. Malgré ces cours, qu'est-ce qui reste difficile pour vous dans la vie quotidienne en France ?
15. Fréquentez-vous des Français de manière régulière ? Si oui, comment les avez-vous rencontrés ?
- Par l'Alliance française
  - Par le travail
  - Par l'université
  - autre: \_\_\_\_\_.
16. Par quel autre moyen que l'Alliance française avez-vous mieux découvert la langue et la culture française ? De quelle manière précisément ?
17. Vous connaissez mieux la culture française, avez-vous la volonté de la propager aux autres ? pourquoi ?
- Oui, parce que\_\_\_\_\_.
  - Non, parce que\_\_\_\_\_.

## 2. Pour l'Alliance française de Taiwan

1. Vous êtes  homme  femme
2. Vous avez quel âge ?
- moins de 15 ans
  - entre 16 - 25 ans
  - entre 26 - 35 ans
  - entre 36 - 45 ans
  - entre 46 - 55 ans
  - plus de 56 ans
3. Votre métier ?
- étudiant
  - cadre de la fonction publique
  - employé
  - cadre supérieur en entreprise
  - agriculteur
  - profession libérale
  - retraité
  - sans emploi
4. Vous êtes de quel niveau ?  A1  A2  B1  B2  C1  C2
- autre: \_\_\_\_\_
5. Pourquoi avez-vous choisi d'apprendre le français ?
- pour mes études en France

pour chercher un travail

autre raison : \_\_\_\_\_.

6. Comment avez-vous connu l'Alliance française ?

Les informations et publicité de l'Alliance française

La recommandation d'autres membres de l'Alliance française

autre: \_\_\_\_\_.

7. Quels cours suivez-vous à l'Alliance française ?

8. Est-ce que l'Alliance française vous offre des informations ou des activités qui vous permettent de mieux connaître la langue et la culture française ? si oui, quel genre d'information ?

9. Quelle suggestion feriez-vous pour améliorer les cours proposées ?

10. Fréquentez-vous des Français de manière régulière ? Si oui, comment les avez-vous rencontrés ?

Par l'Alliance française  Par le travail  Par l'université  autre:

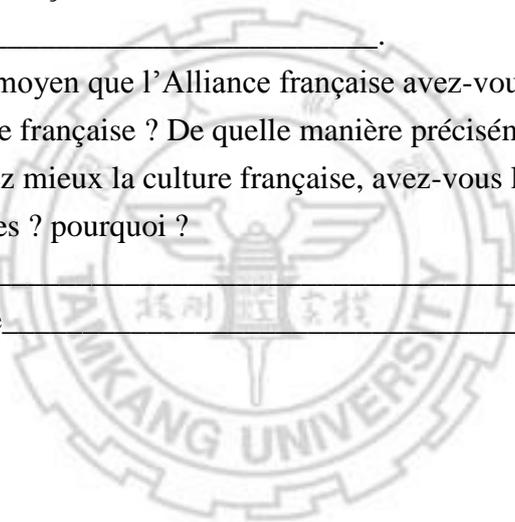
\_\_\_\_\_.

11. Par quel autre moyen que l'Alliance française avez-vous mieux découvert la langue et la culture française ? De quelle manière précisément ?

12. vous connaissez mieux la culture française, avez-vous la volonté de la propager aux autres ? pourquoi ?

Oui, parce que \_\_\_\_\_.

Non, parce que \_\_\_\_\_.



## II. Tableau avec tous les réponses du questionnaire

### 1. L'Alliance française de Lyon

|    | Raison pour apprendre le française           | Raison de choisir l'Alliance française *1 | Comment connaître l'Alliance française *2 | De quoi apporter pendant les cours proposés | Activités culturelles proposées par l'Alliance française | Suggestions pour les cours                      | Difficultés dans la vie en France | Fréquentation avec des Français (sauf les professeurs de l'AF) | D'autres moyens pour apprendre la langue et la culture françaises | Volonté de participer au rayonnement la culture française                   |
|----|--|---|---|---|--|---|-----------------------------------|--|---|---|
| 1  | Chercher un travail                          | 1   | Autre (été à l'AF de son pays)            | Langue et culture                           | Cinéma, gastronomie                                      | Plus grand cours, plus de personnes             | Non                               | Non  | Journaux français   | Oui, c'est important de connaître d'autres cultures.                        |
| 2  | Etudes                                       | 4   | 1   | Langue et culture                           | Théâtre, gastronomie                                     | Non   | Non                               | Non  | Activité d'échange de la langue à Lyon                            | Non, je la garde pour moi-même.   |
| 3  | Installation locale                          | 4,5                                       | 1   | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                                   | Simplifier l'administration                     | Administration                    | Famille d'accueil  | Activité d'échange de la langue à Lyon                            | Oui, je la connais.   |
| 4  | Chercher un travail                          | 1   | 1   | Seulement la langue                         | Jeux   | Evaluation du classement de niveau              | Trouver un travail                | Copine   | Emissions locales   | Oui, ce serait une bonne expérience si on pourrait l'apprendre.             |
| 5  | Chercher un travail                          | 1,5                                       | 1   | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                                   | Non   | Non                               | Famille d'accueil  | Sur Internet  | Oui, je la connais.   |
| 6  | Etudes                                       | 5   | 2   | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                                   | Non   | Langue                            | Par le travail   | Non   | Oui, c'est l'une des meilleures cultures dans le monde.                     |
| 7  | Attrirance par cette langue et cette culture | 1,5                                       | 1   | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                                   | Non   | Langue                            | Par le travail   | Journaux français   | Oui, j'aime la culture française, surtout la gastronomie et l'architecture. |
| 8  | Etudes                                       | 1,2                                       | 2   | Langue et culture                           | Théâtre  | Non   | Non                               | Faire du sport avec les Français                               | Journaux français et parler avec les autres                       | Oui, j'aime les Français.   |
| 9  | Travail                                      | 1   | 2   | Langue et culture                           | Visiter les musées                                       | Evaluation du classement de niveau              | Différence culturelle             | Amis d'autres amis   | Par travail   | Non, je voyage beaucoup (pour travail)                                      |
| 10 | Installation locale                          | 1   | 2   | Langue et culture                           | Théâtre  | Non   | Non                               | Non  | Parler avec les autres et participer aux fêtes                    | Oui, c'est intéressant de l'apprendre.                                      |
| 11 | Etudes                                       | 1   | 2   | Langue et culture                           | Théâtre, visiter les musées                              | Non   | Langue                            | Non  | Films   | Non, tous mes amis sont Français.   |
| 12 | Etudes                                       | 5   | 2   | Langue et culture                           | Exposition (Dis-moi dix mots), film                      | Plus de choix sur les cours pour le même niveau | Administration                    | Non  | Aller aux soirées   | Oui, je la connais.   |
| 13 | Etudes                                       | 1   | 1   | Seulement la langue                         | Visiter Lyon, film, soirée                               | Non   | Administration                    | Non  | Non   | Oui, elle est intéressante.   |
| 14 | Etudes                                       | 1   | 2   | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                                   | Augmenter la part culturelle                    | Langue, Prix trop haut            | Non  | Non   | Oui, je l'aime.   |
| 15 | Attrirance par cette langue et cette culture | 1,3                                       | 1   | Langue et culture                           | Théâtre  | Non   | Langue                            | Non  | Aller aux musées  | Oui, la culture française a l'histoire importante pour l'humain.            |

|    |   |                       |                                |                     |   |   |   |                                |                              |   |
|----|---|-----------------------|--------------------------------|---------------------|---|---|---|--------------------------------|------------------------------|---|
| 16 | Etudes                                      | 1                     | Autre (été à l'AF de son pays) | Seulement la langue | Cinéma, théâtre et soirée pour les fêtes            | Le rythme passe trop vite   | Langue  | Non                            | Non                          | Oui, je l'aime.   |
| 17 | Etudes                                      | l'horaire me convient | 2                              | Langue et culture   | La soirée des fêtes de la Francophonie et ciné-club | Quelques professeurs mangent la dynamique                                   | Langue et l'administration                        | Non                            | Le CPU                       | Oui, elle est différente que la mienne.                           |
| 18 | Etudes                                      | 1                     | 1                              | Langue et culture   | Je ne les connais pas.                              | Evaluation du classement de niveau  | Non   | Par l'université               | Lire et parler avec les amis | Non, je ne la connais pas assez.                                  |
| 19 | Attirance par cette langue et cette culture | 2                     | 1                              | Langue et culture   | Gastronomie   | Quelques professeurs n'ont pas la bonne qualité                             | Langue  | Famille d'accueil              | Visiter la ville             | Oui, je l'aime.   |
| 20 | Etudes                                      | 1                     | 1                              | Seulement la langue | Fête de la Francophonie                             | Non   | Non   | Par l'internet                 | Le CPU                       | Non, je ne la connais pas assez.                                  |
| 21 | Attirance par cette langue et cette culture | 1,3                   | 1                              | Langue et culture   | Quiz, ciné-club                                     | Cours plus dynamique, et si possible, avoir des activités avec les Français | Langue  | Par le travail                 | Le CPU                       | Oui, c'est une culture importante et influence beaucoup le monde. |
| 22 | Etudes                                      | 2                     | 1                              | Seulement la langue | Je ne les connais pas.                              | Non   | Non   | Par le travail                 | Sortir avec les amis         | Oui, je la connais.   |
| 23 | Attirance par cette langue et cette culture | 1                     | 1                              | Langue et culture   | Ciné-club et fête de la Francophonie                | plus d'information culturelle   | Langue  | Non                            | Lire et écouter de la radio  | Oui, j'aime partager ma vie en France.                            |
| 24 | Attirance par cette langue et cette culture | 2                     | 2                              | Seulement la langue | Ski   | trop nombreux dans le cours   | Langue  | Non                            | Non                          | Oui, je l'aime.   |
| 25 | Chercher un travail                         | 2                     | 2                              | Seulement la langue | Je ne les connais pas.                              | plus de production d'écrit  | L'administration                                  | A l'église et dans le résident | Eglise locale                | Oui, j'aime bien l'architecture française.                        |
| 26 | Etudes                                      | 2                     | Autre (été à l'AF de son pays) | Seulement la langue | Je ne les connais pas.                              | Non   | Difficile de se faire connaître avec les Français | Dans le résident               | Non                          | Oui, je la connais.   |
| 27 | Installation locale                         | 5                     | 1                              | Langue et culture   | Je ne les connais pas.                              | Non   | Trouver un travail                                | Copain                         | Non                          | Oui, je la connais.   |
| 28 | Etudes                                      | 4                     | 2                              | Seulement la langue | Je ne les connais pas.                              | Non   | Racisme   | Par l'université               | Non                          | Oui, je la connais.   |
| 29 | Etudes                                      | 1                     | 2                              | Langue et culture   | Cinéma et visiter Lyon                              | Ce sera mieux d'avoir plus d'activité de sortir                             | Non   | Par l'université               | Films et journaux français   | Oui, je la connais.   |
| 30 | Etudes                                      | 2                     | 2                              | Langue et culture   | Visiter Lyon  | Les vacances sont un peu courtes  | Langue  | Par l'université               | Activités locales            | Non, je préfère partager la culture chinoise aux Français.        |

\*1 :

1. Parce que c'est l'association la plus connue pour apprendre le français.
2. Parce que je ne connais que cette association.
3. Parce que c'est moins cher que les autres associations.
4. Parce que c'est plus pratique pour y aller.
5. Parce que les professeurs de l'Alliance française sont plus qualifiés pour moi.
6. Parce que l'Alliance française me propose des activités culturelles intéressantes.

\*2 :

1. Les informations et publicité de l'Alliance française.
2. La recommandation d'autres membres de l'Alliance française.

## 2. L'Alliance française de Taïwan

|   | Raison pour apprendre le français           | Comment connaître l'Alliance française *1 | Activités culturelles proposées par l'Alliance française | Suggestions pour les cours | Fréquentation avec des Français (sauf les professeurs de l'AF) | D'autres moyens pour apprendre la langue et la culture françaises | Volonté de participer au rayonnement la culture française  |
|---|---|---|--|----------------------------|--|---|--|
| 1 | Attirance par cette langue et cette culture | 2   | Cinéma, présentation de la culture française             | Non                        | Non  | Films et des marques françaises                                   | Oui, la culture française est différente que la mienne, et il y a des choses qu'on peut apprendre. |
| 2 | Vouloir étudier et travailler en France     | 2   | Je ne les connais pas.                                   | Non                        | Non  | Films et art français   | Oui, les films français sont intéressants.   |
| 3 | Vouloir étudier et travailler en France     | 2   | Expositions culturelles                                  | Non                        | Non  | Voyage en France, films et livres français                        | Oui, il y a des parts intéressantes dans la culture française.                                     |
| 4 | Vouloir étudier et travailler en France     | 1   | Expositions culturelles                                  | Non                        | Non  | Non   | Non, je ne la connais pas assez.   |
| 5 | Echanger en France                          | 1   | Je ne les connais pas.                                   | Non                        | Non  | Non   | Non, je préfère la culture taïwanaise que la culture française.                                    |
| 6 | Vouloir étudier et travailler en France     | 2   | Information des universités françaises                   | Non                        | Non  | Expositions, films, magazines français                            | Oui, c'est une culture qui a beaucoup de valeurs qu'on peut y apprendre.                           |
| 7 | Vouloir étudier et travailler en France     | 2   | Je ne les connais pas.                                   | Non                        | Non  | Films, musiques et magazines français                             | Oui, c'est une culture intéressante, je voudrais la propager.                                      |

|    |  |                            |                                  |     |                  |   |  |
|----|--|----------------------------|----------------------------------|-----|------------------|---|--|
| 8  | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 2                          | Je ne les connais pas.           | Non | Par le voyage    | Radio et films français   | Non, ce qui l'intéresse doit trouver lui-même la façon de la connaître.  |
| 9  | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 2                          | Je ne les connais pas.           | Non | Par l'université | Expositions, films, lectures français   | Oui, la culture française est différente que la mienne, et il y a des choses qu'on peut apprendre.   |
| 10 | Voyage en France   | 1                          | Expositions culturelles          | Non | Non              | Chansons françaises   | Oui, je la connais mieux.  |
| 11 | Attirance par cette langue et cette culture et vouloir étudier en France | 1                          | Informations sur cours et DELF   | Non | Non              | Films français  | Oui, parce qu'elle est différente que la mienne.   |
| 12 | Attirance par cette langue et cette culture et vouloir étudier en France | Autre: pratiquer d'y aller | Informations de la vie en France | Non | Non              | Radio français et tv5, les expositions des arts français                      | Non, je ne la connais pas assez.   |
| 13 | Vouloir étudier et travailler en France                                  | Autre: par l'examen DELF   | Cinéma                           | Non | Non              | Voyage en France, expositions françaises et conférences sur le sujet français | Oui, parce que je la connais, et si les gens sont intéressés par la culture française, j'ai la volonté de les partager.  |
| 14 | Echanger en Belgique   | 2                          | Je ne les connais pas.           | Non | Par le travail   | Films, expositions français et des activités culturelles de la France         | Oui, partager avec les autres et se faire des amis sont intéressants.  |
| 15 | Attirance par cette langue et cette culture et vouloir étudier en France | 2                          | Expositions culturelles          | Non | Non              | Non   | Oui, c'est important d'apprendre une culture, je peut avoir une vision plus ouverte à travers cette culture, et je trouve que les Français sont confidants sur eux-même. |
| 16 | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 2                          | Expositions culturelles          | Non | Non              | Films et expositions français   | Non, je ne la connais pas assez.   |

|    |  |   |                                     |   |                            |  |   |
|----|--|---|-------------------------------------|---|----------------------------|--|---|
| 17 | Attirance par cette langue et cette culture et vouloir étudier en France | 2 | Je ne les connais pas.              | Non   | Par des amis d'autres amis | Activités organisées par l'AF  | Oui, c'est bien d'apprendre d'autres cultures.  |
| 18 | Attirance par cette langue et cette culture                              | 1 | Je ne les connais pas.              | Renforcer de la diffusion de la culture française | Par l'université           | Radio, films et magazines français   | Oui, le français est la langue la plus juste dans le monde,   |
| 19 | Attirance par cette langue et cette culture                              | 2 | Je ne les connais pas.              | Non   | Non                        | Films français   | Non, je ne la connais pas assez.  |
| 20 | Attirance par cette langue et cette culture                              | 1 | Film, exposition photographique     | Non   | Non                        | Nouvelles françaises par internet et des informations sur Facebook                 | Oui, c'est une culture riche.   |
| 21 | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 2 | Je ne les connais pas.              | Non   | Non                        | Non  | Non, je ne la connais pas assez.  |
| 22 | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 2 | Je ne les connais pas.              | Non   | Non                        | Radio et films français  | Oui, pour que les autres puissent connaître mieux la France   |
| 23 | Besoin pour son travail  | 2 | Je ne les connais pas.              | Non   | Non                        | Non  | Non, je ne la connais pas assez.  |
| 24 | Attirance par cette langue et cette culture                              | 1 | Informations pour étudier en France | Non   | Non                        | Cours de l'histoire de la France dans l'université                                 | Oui, je la connais, si les gens sont intéressés par la culture française, j'ai la volonté de les partager.. |
| 25 | Attirance par cette langue et cette culture                              | 2 | Je ne les connais pas.              | Non   | Par des amis d'autres amis | Expositions françaises   | Oui, j'aime la gastronomie et des musées français.  |
| 26 | Attirance par cette langue et cette culture et vouloir étudier en France | 2 | Films, chansons et des concours     | Non   | Par l'université           | Films français et des conférences sur le sujet français                            | Oui, si les gens sont intéressés par la culture française, j'ai la volonté de les partager..                |
| 27 | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 1 | Informations de la vie en France    | Non   | Par l'université           | Echanger en France   | Oui, pour partager mes expériences en France.   |
| 28 | Vouloir étudier et travailler en France                                  | 1 | Concours culturels                  | Non   | Par l'université           | Radio français, conférences sur le sujet français et cours français à l'université | Oui, si les gens sont intéressés par la culture française, j'ai la volonté de les partager..                |

|    |   |   |                        |     |                  |  |  |
|----|---|---|------------------------|-----|------------------|--|--|
| 29 | Attrirance par cette langue et cette culture et vouloir étudier en France | 1 | Films                  | Non | Par l'université | Films français et activités culturelles françaises dans l'université | Oui, si les gens sont intéressés par la culture française, j'ai la volonté de les partager.. |
| 30 | Besoin pour son travail   | 2 | Je ne les connais pas. | Non | Par l'université | Activités culturelles françaises dans l'université                   | Oui, je l'aime.  |

\*1 :

1. Les informations et publicité de l'Alliance française.
2. La recommandation d'autres membres de l'Alliance française.



### 3. Le CPU

|    | La raison pour apprendre le française           | La raison de choisir le CPU *1 | Comment connaître le CPU *2 | De quoi apporter pendant les cours proposés | Les activités culturelles proposées par le CPU | Des suggestions pour les cours                         | Des difficultés dans la vie en France               | La fréquentation avec des Français (sauf les professeurs du CPU) | D'autres moyens pour apprendre la langue et la culture françaises | La volonté de participer au rayonnement la culture française                   |
|----|---|--------------------------------|-----------------------------|---|--|--|---|--|---|--|
| 1  | Etudes  | 2                              | 2                           | Langue et culture                           | Expositions culturelles                        | Non  | Non   | Par le travail et par l'université                               | Lire  | Oui, c'est une belle culture et richesse.                                      |
| 2  | Etudes  | 5                              | 1                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Proposer la propoduction d'écrit pour le DELF C1 et C2 | Différence culturelle                               | Non  | Non   | Oui, ça fait partie de la langue française.                                    |
| 3  | Etudes  | 3                              | 2                           | Seulement la langue                         | Visiter la ville                               | Fixer le manuel et avoir des examans                   | Non   | Par l'université   | Films   | Oui, parce qu'elle est ancienne et variée.                                     |
| 4  | Etudes  | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Non  | Des Français manquent des patiences vers l'étranger | Amis d'autres amis   | Alliance française  | Oui, l'histoire de l'art française est magnifique.                             |
| 5  | Etudes  | 2                              | 2                           | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                         | Non  | Le prix en France est haut                          | Amis d'autres amis   | Musiques  | Non, je ne la connais pas assez.   |
| 6  | Etudes  | 4                              | 2                           | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                         | Non  | Non   | Non  | Musiques  | Oui, je l'aime.  |
| 7  | Attirance par cette langue et cette culture     | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Visiter la ville                               | Non  | Non   | Amis d'autres amis   | Télévision  | Oui, je l'aime.  |
| 8  | Raison de conflit armé dans leur pays d'origine | 5                              | 2                           | Seulement la langue                         | Visiter la ville                               | Non  | Non   | Non  | Non   | Oui, je l'aime.  |
| 9  | Chercher un travail                             | 5                              | 2                           | Langue et culture                           | Visiter les musées                             | Equilibre la chance de parler pendant le cours         | Admnitration  | Autre association catholique                                     | Radio   | Oui, je l'aime.  |
| 10 | Chercher un travail                             | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Non  | Non   | Par l'université   | Radio   | Oui, je la connais.  |
| 11 | Installation locale                             | 3                              | 2                           | Seulement la langue                         | Je ne les connais pas.                         | Non  | Langue  | Par internet   | Radio   | Oui, pour corriger des impressions fausses sur Lyon.                           |
| 12 | Travail   | 5                              | 2                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Non  | Admnitration  | Non  | Radio   | Oui, je l'aime.  |
| 13 | Etudes  | 4                              | 2                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Non  | Différence culturelle                               | Par l'université   | Radio et télévision   | Oui, les entourages sont intéressés par cette culture.                         |
| 14 | Etudes  | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Non  | Trouver le logement et différence culturelle        | Par l'université   | Café-langue   | Oui, je l'aime.  |
| 15 | Chercher un travail                             | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Je ne les connais pas.                         | Non  | Langue  | Activité personnelle   | Télévision, films, musées et bibliothèques                        | Oui, je l'aime.  |
| 16 | Etudes  | 1                              | 2                           | Langue et culture                           | Visiter la ville                               | Non  | Les cours de l'université sont durs                 | Par l'université   | Cours de l'université   | Oui, la France propose des bourses et des activités culturelles sont gratuits. |
| 17 | Etudes  | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Conférence de la culture mensuelle             | Non  | Admnitration  | Amis d'autres amis   | Cours de l'université   | Oui, elle est différente que la mienne.  |
| 18 | Installation locale                             | 3                              | 2                           | Langue et culture                           | Fête pour Noël                                 | Plus systématique                                      | Admnitration  | Non  | D'autres cours linguistiques                                      | Oui, les Français savent profiter leur vie.                                    |
| 19 | Etudes  | 4                              | 2                           | Langue et culture                           | Conférence de cinéma chinois                   | Non  | Non   | Par l'université   | Radio   | Oui, je l'aime.  |

|    |  |                                   |   |                     |                              |  |                            |                      |                              |  |
|----|--|-----------------------------------|---|---------------------|------------------------------|--|----------------------------|----------------------|------------------------------|--|
| 20 | Etudes                                     | il propose les cours aux réfugiés | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Non  | Non                        | Non                  | Non                          | Oui, je la connais.                                    |
| 21 | Etudes                                     | 4                                 | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Non  | Langue                     | Non                  | Non                          | Oui, je l'aime.  |
| 22 | Etudes                                     | 3                                 | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Equilibre la chance de parler pendant le cours | Langue                     | Non                  | Musées                       | Oui, je la connais.                                    |
| 23 | Installation locale                        | 3                                 | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Fixer le manuel                                | Différence culturelle      | Amis d'autres amis   | Fêtes                        | Oui, les entourages sont intéressés par cette culture. |
| 24 | Chercher un travail                        | 4                                 | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Non  | Non                        | Non                  | Non                          | Non, je ne la connais pas assez.                       |
| 25 | Rde conflit armé dans leur pays d'origine  | 3                                 | 2 | Langue et culture   | Visiter la ville             | Non  | Non                        | Par l'université     | Bénévole d'autre association | Oui, c'est bien de partager avec les autres.           |
| 26 | Etudes                                     | 5                                 | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Equilibre la chance de parler pendant le cours | Différence culturelle      | Activité personnelle | Non                          | Oui, les valeurs de cette culture m'attirent.          |
| 27 | Chercher un travail                        | 3                                 | 2 | Seulement la langue | Conférence de cinéma chinois | Plus thématique                                | Langue                     | Activité personnelle | Soirée de l'université       | Oui, les entourages sont intéressés par cette culture. |
| 28 | Etudes                                     | 5                                 | 2 | Langue et culture   | Café-cinéma                  | Non  | Le prix en France est haut | Amis d'autres amis   | Radio et films               | Non, je ne la connais pas assez.                       |
| 29 | Attrance par cette langue et cette culture | 3                                 | 2 | Seulement la langue | Je ne les connais pas.       | Non  | Le prix en France est haut | Amis d'autres amis   | Films                        | Non, je ne la connais pas assez.                       |
| 30 | Etudes                                     | 3                                 | 2 | Langue et culture   | Je ne les connais pas.       | Non  | Non                        | Par l'université     | Sortit avec les amis         | Oui, je la connais.                                    |

\*1 :

1. Parce que c'est l'association la plus connue pour apprendre le français.
2. Parce que je ne connais que cette association.
3. Parce que c'est moins cher que les autres associations.
4. Parce que c'est plus pratique pour y aller.
5. Parce que les professeurs du CPU sont plus qualifiés pour moi.
6. Parce que le CPU me propose des activités culturelles intéressantes.

\*2 :

1. Les informations et publicité du CPU.
2. La recommandation d'autres membres du CPU.